

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE COLLECTIVE

« Le projet pédagogique est l'aboutissement formalisé de la réflexion concertée de l'équipe pluridisciplinaire de la structure. Il a pour but de présenter aux familles (et aux institutions partenaires) les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion, que cette même équipe met en œuvre pour proposer aux enfants un accueil de qualité. Il est adapté aux besoins des familles et ce quel que soit le type d'accueil dont elles ont besoin. »¹.

Le projet d'établissement est basé sur l'arrêté du décret 23 septembre 2021, portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Il précise les conditions d'accueil, de soins, de développement, du bien-être et de l'éveil notamment en matière artistique et culturelle. Il favorise l'égalité entre les filles et les garçons.

Le décret n° 202161131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant précise que le projet d'établissement « doit être actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les 5 ans avec la participation de l'ensemble des professionnels ».

¹ Caf des Vosges, service petite enfance



Sommaire

1.	PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	5
2.	FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	5
2.1	L'accueil proposé aux familles	6
2.2	L'inscription	6
2.3	L'admission	6
3.	LA PLACE DES PARENTS À LA CRÈCHE	7
3.1	Les parents, premiers éducateurs de leur enfant	7
3.2	Un accueil bienveillant	8
3.3	Un accueil chaleureux et individualisé	8
3.4	Communiquer avec les parents	8
3.5	Partager avec les parents	9
3.6	Soutenir, aider et orienter les familles	9
4.	LES VALEURS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE	10
5.	FONDEMENTS THÉORIQUES	10
6.	LE CADRE DE L'ACCUEIL PROGRESSIF	11
7.	LA RÉFÉRENCE	12
7.1	Définition	12
7.2	Son rôle	12
7.3	Le temps des soins	13
7.4	Les repas	13
7.5	Le change	17
7.6	Le sommeil	18
8.	LE TEMPS DE L'ACTIVITÉ LIBRE ET AUTONOME ET LE TEMPS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES	19
8.1	La lecture	22
8.2	Les sorties	23
8.3	Le jardin	24
8.4	La programmation cinéma chez les grands	24
8.5	Les activités artistiques et culturelles	24
8.6	Les parcours artistiques	27
8.7	Les espaces verts	31
8.8	La ludothèque et la bibliothèque	31
8.9	Les locaux de la MPE (Maison de la Petite Enfance)	32
8.10	Les centres de loisirs	32

8.11	Une diversité des métiers, des compétences complémentaires	34
8.12	Une équipe bienveillante, confiante et solidaire	37
8.13	Une équipe créative	39
9.	PROJET SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA PETITE ENFANCE	40
9.1	Éragny -sur-oise : Présentation de la Ville	40
9.2	Présentation de la population	42
9.3	Profils socio-économiques des familles	44
9.4	Analyse socio-Économique des familles en demande de place en structure petite enfance	46
9.5	L'ouverture de la ville sur son environnement	48
9.6	Offres de service d'accueil de jeunes enfants proposées aux familles sur la ville	49
9.7	Les autres offres de service d'accueil	50
9.8	La Maison de la Petite Enfance (MPE)	50
9.9	Les partenaires de la Petite Enfance	50
10.	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	52
10.1	Le développement durable pour la ville et la petite enfance	52
10.2	Définition	53
10.3	Pratiques au sein de la crèche collective	53

1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



La crèche collective construite en 1977 est un bâtiment de plain-pied implanté sur le quartier de la Rosnière. C'est une des structures d'accueil de la commune d'Éragny-sur-Oise.

Sa capacité d'accueil est de 60 places tout en offrant la possibilité d'accueillir 16 enfants à temps partiel réguliers permettant ainsi de répondre aux besoins de 68 familles. Il existe une modulation horaire de la capacité d'accueil au cours de la journée et pendant les vacances scolaires, permettant de tenir compte de la réalité du fonctionnement de la structure. Cette modulation est revue chaque année lors de l'arrivée des nouvelles familles.

La crèche ouvre à 7 h et ferme à 19 h. Néanmoins, nous demandons aux parents de venir au plus tard à 18 h 45 afin que nous puissions prendre le temps d'échanger.

2. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

La crèche collective accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans.

La crèche collective est dirigée par un responsable d'établissement placé sous l'autorité de la directrice petite enfance de la commune d'Éragny-sur-Oise, et assisté d'une adjointe.

La crèche est organisée en trois sections :

- La petite section accueillant 18 enfants de 10 semaines à 1 an, répartis dans deux espaces cocooning, encadrés par 6 auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeune enfant responsable de la section.

- La moyenne section accueillant 20 enfants de 1 à 2 ans encadrés par 5 auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeune enfant responsable de la section.

- La grande section accueillant 22 enfants de 2 ans jusqu'à l'entrée à l'école encadrée par 5 auxiliaires de puériculture et une éducatrice de jeune enfant responsable de la section.

- Pendant la journée les enfants peuvent expérimenter la libre exploration éducative en investissant tous les espaces disponibles de la crèche.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'un personnel qualifié et stable.²

- Trois éducatrices de jeunes enfants, responsables d'une section.
- Des auxiliaires de puériculture et des aides-auxiliaires de puériculture accompagnent quotidiennement les enfants.
- Un cuisinier et une aide-cuisinière qui élaborent les repas à base de produits frais pour les enfants de la crèche et la mini crèche soit 80 repas.
- Un agent d'entretien assure la fonction de lingère.
- Deux agents assurent l'entretien de la crèche.
- Une psychologue présente en matinée le lundi.
- Un référent santé et accueil inclusif (RSAI)
- Des stagiaires en formations diplômantes ou en stage de découverte peuvent être accueillis au sein de la structure.

2.1 L'accueil proposé aux familles

L'offre d'accueil répond aux besoins diversifiés et évolutifs des familles

Il s'adresse à toutes les familles, quelles que soient leurs compositions, les conditions d'hébergement, de ressources, d'emplois ou non.

Afin de diversifier l'offre d'accueil, nous proposons aux familles un accueil régulier de 5 jours et un accueil occasionnel régulier allant de 1 à 4 jours. Deux places supplémentaires sont proposées aux familles en moyenne et grande section. Cette offre permet de mieux répondre à la demande des familles qui s'est diversifiée en raison des modifications des modes de vie, du travail à temps partiel, du télétravail et de l'évolution des situations familiales.

Chaque auxiliaire de puériculture référente prend soin de deux enfants accueillis à temps diversifié et 4 enfants à temps plein. Cela permet d'associer un accueil régulier et occasionnel dans un cadre sécurisé, avec des repères de personnes, de temps et de lieux.

2.2 L'inscription

Elle n'est possible que si la préinscription a été réalisée auparavant à la Maison de la petite enfance et si une place a été proposée par la commission d'attribution des places qui se réunit une fois par an.

2.3 L'admission

Elle devient définitive lorsque le dossier administratif est complet et sur présentation d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.



² cf. annexe 1 livret d'accueil des professionnels

3. LA PLACE DES PARENTS À LA CRÈCHE

« Le mot éducation a une double origine latine : educare et edu-cere. Educare est synonyme de nourrir, d'élever. Dans ce premier sens, l'éducation vise à aider l'individu à être plus grand qu'il n'est sur ce qu'il est... Educere signifie faire éclore, aider à mettre au monde, conduire... accompagner l'enfant au-delà de ce qu'il est » ³

3.1 Les parents, premiers éducateurs de leur enfant

Selon l'article 18-1 de la convention internationale des droits de l'enfant.

« La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant »

« La famille joue un rôle important dans le développement et le bien-être de l'enfant, dans le sentiment d'être aimé, d'avoir une valeur et d'être important ; dans la construction de son identité, de sa culture et son système de valeur. » ⁴

Les parents sont détenteurs de l'autorité parentale et nous respectons leurs choix éducatifs, références et habitudes culturelles, comme ils doivent respecter le projet d'établissement de la crèche fondé sur l'individuation au travers du collectif.

Ce respect ne peut se faire que si un lien de confiance s'établit entre le parent et le professionnel par la notion de coéducation.

« Elle met l'accent sur la nature de la tâche susceptible d'être partagée, c'est un partenaire centré sur une tâche définie, celle d'éduquer l'enfant, celle de le nourrir pour le faire grandir. Chaque acteur doit donc être valorisé dans son rôle, ses compétences et ses savoir-faire ».

« En effet, ce qui permet la coéducation, ce n'est pas de répondre à toutes les demandes des parents. C'est de les écouter et de les décaler dans un espace d'accueil qui se réfère à des valeurs qui peuvent être communes (et donc des valeurs qui ne sont pas excluantes). (Pierre Moisset, 2019) ⁵



³ Sellement Catherine — *Parents-professionnels ; une coéducation en tension* in Carlo Deana et Georges Geiner ; *Parents professionnels à l'épreuve de la rencontre*, ERES petite enfance et parentalité, 2006 p.40

⁴ *vers une approche européenne de l'accueil de la petite enfance*, Enfants d'Europe, septembre 2008, le furet

⁵ lesprosdela petiteenfance.fr - Coéducation et bien commun. Pierre Moisset sociologue, consultant petite enfance

3.2 Un accueil bienveillant

C'est par le regard, le sourire que nous vous accueillerons, avec l'envie de vous rencontrer. Cet accueil commence par un échange avec la direction en deux temps.

Le premier rendez-vous précise avec vous les modalités d'accueil et les éléments constitutifs du dossier administratif. Ensuite nous vous présentons le projet pédagogique (document consultable en ligne sur le site de la ville, ou sur place au bureau de la direction) avec une visite complète de la crèche.

Le second entretien est programmé peu avant le premier accueil de votre enfant pour aborder ses habitudes de vie et ses besoins et vérifier que le dossier administratif est bien complet.

Puis vous serez accueilli par l'auxiliaire de puériculture de référence qui vous remettra un livret d'accueil et vous présentera à l'ensemble de l'équipe.

3.3 Un accueil chaleureux et individualisé

Nous sommes vigilants pour vous accompagner au quotidien lors des séparations et des retrouvailles.

Dans l'espace des bébés, l'accueil peut se faire de bras à bras ou bien au tapis, nous nous ajustons aux manières de chaque adulte accompagnant (père, mère, nounou...)

Pour la section des moyens et des grands, nous organisons un accueil commun le matin et le soir dans l'atrium de manière que deux

professionnels soient présents pour permettre à la fois de prendre le temps d'échanger avec le parent pendant que les enfants jouent sous le regard attentif du second professionnel.

Pour que ce lien de confiance, se développe et perdure tout au long de l'accueil, nous nous engageons à écouter, à transmettre le quotidien de l'enfant à ses parents, valoriser ses compétences, mais aussi échanger sur les difficultés observées.

3.4 Communiquer avec les parents



Nous développons différentes manières de communiquer avec les parents tout au long de l'année.

À la rentrée, nous organisons un « goûter des parents » pour présenter les différents projets de l'année.

Nous vous invitons à participer aux sorties avec votre enfant.

Un écran de télévision permet de montrer ce que les enfants font à la crèche. Nous réalisons des petits films concernant le quotidien, la sortie au marché, la pataugeoire, les différentes activités réalisées, les moments de jeux afin de favoriser les échanges entre les parents et les professionnels.

Nous avons élaboré un livret d'accueil des familles où nous abordons, en dehors des conseils pratiques, des thèmes comme le développement et la socialisation de l'agressivité, la diversification alimentaire, l'allaitement et la maîtrise des sphincters.

Un tableau d'affichage situé à l'entrée de la crèche vous permet de découvrir les menus de la semaine et les informations réglementaires.

Mise à disposition de brochures et autres informations, dans le sas d'entrée

3.5 Partager avec les parents

Des réunions conviviales sont organisées dans chaque section.

Dans la section des bébés, nous organisons une réunion thématique sur la motricité libre, l'alimentation, la communication gestuelle, le sommeil et la prévention des écrans, auprès des tout-petits.

Nous présentons un film réalisé à partir des compétences motrices de chaque enfant accueilli et nous partageons sur l'intérêt de la communication gestuelle avant l'acquisition du langage.

Une autre réunion est organisée en fin d'année pour expliciter le passage des enfants dans la section des moyens et présenter l'accueil au quotidien.

Dans la section des moyens, les professionnels

Nous organisons trois temps de lecture commune enfants-parents-professionnels. Nous nous installons confortablement dans l'atrium et chacun à son rythme peut y participer. Tous les parents peuvent nous accompagner lors des sorties à la bibliothèque ou ludothèque. Il suffit d'en informer l'équipe. Nous sollicitons les parents à participer aux différents projets de la crèche. Notamment par la décoration des wagons du petit train, symbole de la reconnaissance d'une diversité culturelle familiale présente sur la structure.

De même, les parents qui le souhaitent peuvent nous accompagner lors des sorties à la bibliothèque ou ludothèque. Il suffit d'en informer l'équipe.

Nous organisons deux temps festifs en janvier pour les vœux du Nouvel An autour de la galette et d'un temps de jeu collectif et début juillet quand les « grands » quittent la crèche (une kermesse est organisée durant laquelle les familles sont libres de partager des mets sucrés ou salés).

invitent les parents à visionner un film qu'ils ont réalisé sur le déroulé d'une journée avec les enfants.

Un temps de jeu parents/enfants est proposé dans les sections des moyens et des grands. C'est un temps offert pour partager avec leur enfant des jeux présents à la crèche et de le voir évoluer avec les autres enfants et les adultes sur un plus long moment que le temps des transmissions au quotidien.

Dans la section des grands, les parents sont conviés à une programmation de courts métrages destinée aux enfants de 3 ans. C'est aussi l'occasion d'aborder le rôle et la place des images auprès des enfants.



3.6 Soutenir, aider et orienter les familles

Le soutien à la parentalité se fait au quotidien à la crèche à travers les transmissions, les informations et les questionnements des parents.

Il se fait au quotidien par le personnel encadrant les enfants. Lorsqu'une difficulté est repérée, les parents sont orientés vers les personnes-ressources comme la psychologue, le RSAI, l'accompagnante à la parentalité, un psychomotricien, la PMI, le CAMPS...

4. LES VALEURS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE

L'enfant et sa famille sont accueillis dans le respect de leur culture et leur histoire familiale.

Nous proposons un environnement de vie stable, sécurisant et adapté à son développement.

Un projet est élaboré autour du soin, de l'éveil et de l'accompagnement affectif et psychomoteur de l'enfant. Tout en conciliant l'individu dans le groupe et la participation des parents à la vie de la crèche.

Les enfants avancent à leur rythme, nous leur proposons des activités sans les forcer.

- Nous sommes attentifs à l'intérêt spontané de l'enfant en respectant ses capacités à faire par lui-même afin de favoriser son autonomie.
- Nous l'encourageons sans jamais faire à sa place. Il prend ainsi confiance en lui et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes.
- Tous les jeux et jouets sont proposés aux filles comme aux garçons.
- Nous facilitons la communication non verbale en leur proposant la communication gestuelle dès le plus jeune âge.
- Nous accueillons les enfants en situation de handicap avec un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité du médecin de la crèche.

Les soins sont organisés pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans une activité libre et spontanée.

- Nous favorisons un portage sécurisant, soutenant et confortable, des gestes lents et doux.
- Nous nous ajustons aux réactions de l'enfant en accordant les soins à son rythme en lui parlant et le prévenant.
- Nous sommes attentifs à l'acceptation ou au refus de l'enfant.

5. FONDEMENTS THÉORIQUES

Si la première année de l'enfant est marquée par une évolution motrice spectaculaire, l'évolution intellectuelle, affective et psychologique est tout aussi fondamentale.

L'individuation est progressive passant d'une dépendance absolue à sa mère à une dépendance relative.

Pendant la phase de dépendance absolue (jusqu'à environ 6 mois), les besoins sont immédiats et une absence affective trop longue peut plonger le bébé dans diverses angoisses.

C'est donc dans un environnement sécurisant et prévisible que l'enfant s'autorisera à construire petit à petit une relation d'attachement lui permettant d'explorer son environnement.

La qualité de la relation dépend étroitement de la manière dont l'enfant est porté, soigné, favorisant ainsi une sécurité affective et psychique.

Le besoin d'attachement est présent comme les besoins primaires.

Il évolue et devient de plus en plus sophistiqué et élaboré avec l'utilisation du langage.

À partir d'un an, l'enfant a la capacité d'être seul avec des allers-retours vers la personne d'attachement.

Il est donc nécessaire de mettre en place **un cadre sécurisant permettant les repères de personnes, de lieux et de temps.**

L'accueil progressif a pour objectif de favoriser la mise en place de ses repères et de permettre à l'enfant, aussi bien accueilli au quotidien qu'à temps diversifiés, de nouer des liens d'attachement.

6. LE CADRE DE L'ACCUEIL PROGRESSIF

De la notion où l'enfant devait « s'adapter » à son nouveau milieu de vie, nous avons favorisé les conditions pour préparer un accueil progressif dans la continuité entre le milieu de vie familiale et la crèche.

Accueillir, c'est recevoir et partager, tisser des liens de confiance dans un respect mutuel.

Nous proposons à chaque famille un accueil progressif sur deux semaines.

Cependant, il peut être adapté en fonction des besoins des parents et de l'enfant.

La première semaine est le temps de la rencontre, de la découverte pour l'enfant, sa famille et les professionnels. Ainsi l'enfant peut voir, entendre ce que le parent confie à l'auxiliaire pour favoriser la continuité de la fonction maternelle.

C'est un temps de diverses observations :

- La capacité du parent à se séparer de son enfant
- Les réactions de l'enfant, à travers ses verbalisations et son comportement envers les auxiliaires et les autres enfants
- Sa capacité à jouer, à se détacher ou non de ses parents



La deuxième semaine est l'instauration progressive de la séparation. L'auxiliaire observera attentivement l'état affectif, le comportement pendant les soins, les capacités motrices et intellectuelles ainsi que les manifestations émotionnelles de l'enfant.

La séparation est aussi accompagnée du côté des parents, « un café des parents » est proposé à tous les parents lors de la première séparation.

Ce café organisé par l'éducatrice responsable de la section en présence de la psychologue (si les parents sont d'accord) est un temps informel qui permet d'accompagner émotionnellement la séparation, faire connaissance avec d'autres parents et présenter les différents projets de la crèche.

7. LA RÉFÉRENCE

7.1 Définition

La référente est l'auxiliaire de puériculture, nommée par le directeur. Elle partage avec ses collègues « une fonction maternante » qui consiste à penser au bien-être physique et psychique de l'enfant et de reconnaître son individualité.

« Le système de référence prend son sens si l'on considère de manière complémentaire les personnes relais qui prendront en charge l'enfant en l'absence du référent... avec le système de référence, cela sera de manière organisée et prévisible pour tous... En tout état de cause, le référent est inscrit dans un travail d'équipe et n'est jamais seul responsable de la prise en charge de l'enfant. » ⁶.

7.2 Son rôle

Auprès de l'enfant

- Elle offre la possibilité d'une relation affective stable.
- À travers une relation contenant, elle sait décoder ses demandes et s'adapter à l'enfant.
- Elle est garante du projet individuel proposé par l'équipe et les parents.
- Elle favorise le lien entre ses deux lieux de vie.
- Elle assure à l'enfant la reconnaissance de son histoire familiale, sociale et culturelle.
- La relation sécurisée, mais non exclusive permet à l'enfant d'être guidé vers l'autonomie et la socialisation.

Auprès des parents

- Elle permet l'établissement d'une relation de confiance.
- Elle soutient les parents dans leur fonction parentale en décodant leurs attentes et leurs difficultés.
- Elle présente ses collègues qui assurent le relais en son absence.

Auprès de l'équipe

- Elle est garante de la continuité du projet individualisé de l'enfant.
- Elle transmet ses propres observations ainsi que celles de ses collègues.
- En son absence, elle doit transmettre à l'équipe de que l'enfant attend pour qu'une continuité des soins soit assurée.



⁶ L'approche Piklerienne en multi accueil pages 121 et 122, ères

7.3 Le temps des soins

« Ce sont des moments de la vie quotidienne qui nous intéressent en partant du principe que ce n'est pas seulement la satisfaction des besoins de l'enfant qui est importante, mais la façon dont on les satisfait. » ⁷

Le tour de rôle permet d'organiser et de rendre repérable les soins en fonction des besoins de l'enfant, basés sur l'observation.

C'est l'occasion d'une relation prévisible et privilégiée entre l'enfant et l'auxiliaire, cela doit être source de plaisir et d'échanges.

Il s'agit d'un moment commun partagé.

Chaque action doit être verbalisée avant et pendant les soins afin que l'enfant puisse anticiper et être acteur pendant le soin. Les gestes sont lents et doux.

Nous favorisons la continuité des soins.

« On associe les deux temps de soins de manière continue pour que l'enfant dispose d'une durée assez importante pour permettre l'élaboration d'une véritable relation, sans être "bousculé" et de manière que ne soit pas dans une dynamique de repas ou de change "à la chaîne" en institution, les soins corporels représentent l'occasion prévisible et privilégiée d'être ensemble pour l'enfant et le professionnel, source de plaisir et d'échanges » ⁸

7.4 Les repas

Aspect psychomoteur

Certains repères aident les professionnelles à répondre aux besoins de l'enfant, chaque enfant ayant son évolution propre à lui-même.

- De la naissance à 15 mois : de la succion exclusive à la mastication
- À 6 mois la préhension volontaire est bien établie
- Entre 8 et 10 mois, l'enfant saisit son biberon et le guide vers sa bouche
- À 12 mois, saisit une tasse et aide à l'élever au fur et à mesure qu'il renverse sa tête en arrière
- Vers 15 mois, il commence à s'intéresser à la cuillère
- Vers 18 mois l'enfant a acquis pratiquement l'indépendance alimentaire
- Cependant, chaque enfant a un développement psychomoteur qui lui est propre, l'observation est nécessaire pour que l'adulte s'ajuste aux capacités de l'enfant.
- L'enfant aime faire par lui-même

⁷ Revue de la petite enfance N° 97 Michelle Celarie

⁸ Le temps des soins : de la relation privilégiée, de la mutualité p 1, Diana Zumstein, psychologue et membre de l'association Pikler — Loczy

Aspect affectif

« Dès son origine embryologique la bouche se trouve à la frontière du monde interne et du monde extérieur... le passage entre les deux mondes se fait par déglutition... la bouche contribue à l'évolution des systèmes perceptifs... où se joue le passage d'une perception par contact... à la perception à distance, visuelle, qui prédomine chez l'enfant plus grand et chez l'adulte »⁹

Le nourrisson est affectivement centré sur lui-même, c'est par la satisfaction des besoins primaires qu'il peut progressivement établir une relation avec son environnement.

C'est un temps important où l'enfant peut échanger avec l'adulte par le regard, les verbalisations et le portage.

Par cette communication multimodale, l'adulte favorise le lien d'attachement.

Le nourrisson est affectivement centré sur lui-même, c'est par la satisfaction des besoins primaires qu'il peut progressivement établir une relation avec son environnement.

C'est un temps important où l'enfant peut échanger avec l'adulte par le regard, les verbalisations et le portage.

Par cette communication multimodale, l'adulte favorise le lien d'attachement.

- Le nourrissage joue un rôle essentiel dans l'affectivité de l'enfant
- Le repas doit représenter pour l'enfant une source de joie

Aspect sociologique

En grandissant, l'enfant se socialise et apprend les valeurs de la société et de la famille dont il fait partie

Les modèles alimentaires varient d'une culture à l'autre, ils participent à la construction des identités sociales

- **L'allaitement** à la crèche est favorisé d'une part par la possibilité d'allaiter son enfant sur place et d'autre part par la possibilité d'allaiter son enfant par l'intermédiaire du biberon.
- **La Néophobie (peur de l'aliment nouveau)** : l'acceptation est favorisée par la répétition des occasions de dégustation
- **Sécurité alimentaire** : les repas sont préparés selon la méthode HACCP.





L'espace est organisé afin que les enfants soient sous le regard permanent de l'adulte. Certains enfants dorment dans leur lit, d'autres sont installés sur le tapis avec des jouets et des objets qu'ils peuvent manipuler seuls. Une auxiliaire reste disponible pour le groupe d'enfant.

La place du professionnel est toujours au même endroit, dans un fauteuil ce qui est un repère spatial rassurant pour l'enfant.

Une table de repas, réglable en hauteur, gaucher, droitier permet d'avoir à disposition tout le nécessaire pour le repas. Il présente le bavoir à l'enfant pour lui signifier qu'il va manger, mais aussi par une communication gestuelle.

Le biberon ou le repas à la cuillère est donné sur les genoux de l'auxiliaire référente, cela favorise la relation individualisée proximale par les échanges verbaux, visuels et corporels.

L'adulte commente :

- Ce qu'il va faire
- Ce qu'il fait, car cela sécurise l'enfant
- Tout ce qui vient de l'enfant, il est le miroir des expressions de l'enfant.
- Ce qui se passe dans l'environnement.

Tout cela permet à l'enfant de s'individualiser. C'est un moment privilégié qui doit se prolonger même lorsque le repas est terminé.

Cette relation individuelle peut perdurer en associant le change et le coucher surtout quand le bébé est uniquement alimenté au biberon. L'adulte peut également accompagner l'enfant pour qu'il soit en situation de jouer. Après avoir pris connaissance des habitudes de vie de l'enfant à la maison et à la crèche, nous instaurons petit à petit un tour de rôle dans chaque groupe d'enfant.

Prévisible et régulier, ce tour de rôle est pensé en équipe sur plusieurs critères et sur l'observation de chaque enfant :

- Heure du petit déjeuner,
- Capacité à patienter et à jouer
- Qualité de l'appétit

La deuxième année

Les capacités motrices se développent et l'enfant prend plaisir à faire par lui-même. Il n'est cependant pas rare qu'il y ait encore des enfants qui mangent sur les genoux de l'adulte.

Nous proposons les repas de façon individuels, puis lorsque nous observons qu'un enfant se nourrit seul à la cuillère, nous associons un autre enfant pour progressivement arriver à deux services (avec deux ou trois enfants maximums à table).

Afin de toujours privilégier la relation et accompagner l'enfant dans son autonomie.

Lorsque l'on accueille un nouvel enfant, celui-ci mange en premier. Cela évite ainsi de décaler le tour de rôle des autres enfants qui ont déjà pris leurs repères.

L'espace est aménagé par deux coins repas qui permettent de donner les repas, mais aussi de proposer des activités.

Il permet d'organiser l'espace dans lequel se déroule le repas, mais aussi de contenir par le regard et la parole les enfants qui jouent librement.

Lorsque les repas sont progressivement proposés en deux services. Les enfants qui ne mangent pas ont à leur disposition l'atrium qui est aménagé en jeu et motricité libres. C'est aussi l'occasion de partager cet espace avec les « grands ».

La troisième année

Trois tables sont installées dans l'espace « jardin d'enfants » qui permet de donner les repas, mais aussi de mettre en place des ateliers.

Les enfants mangent en deux services par groupe de quatre enfants par table. Les douze autres enfants sont répartis dans la salle de motricité et l'atrium en situation de jeu libre. **Nous favorisons l'autonomie.**

Une fontaine à eau est mise à disposition des enfants. Ils peuvent ainsi se servir seuls tout au long de la journée. Chaque jour un enfant est sollicité pour « le tour de responsabilité ».

Des petites missions sont ainsi confiées à l'enfant, en fonction de ses capacités et envies :

- Chercher et ramener le chariot en cuisine,
- Mettre et débarrasser la table.

Les plats et les brocs d'eau sont installés sur la table pour que chaque enfant puisse se servir seul.



Pour le goûter, compte tenu des réveils échelonnés, il n'est pas possible de maintenir le tour de rôle.

De ce fait, nous regroupons les 3 tables pour que les douze premiers enfants réveillés puissent goûter avec deux adultes.

Cela leur permet aussi de goûter dans les conditions de grande table comme à l'école.

Chez les grands nous proposons aux enfants le lavage des dents (sans dentifrice), après le déjeuner. Nous demandons aux parents

d'apporter trois brosses à dents (une par trimestre). Chaque brosse est rangée dans une pochette marquée de son nom.

L'équipe a créé un livret de sensibilisation destiné aux familles.

Nous expliquons aux enfants la manière de procéder sous forme d'ateliers ludiques.

Après chaque service, table par table, les enfants vont chercher leur brosse à dents dans leur panier. Une comptine chantée rythme ce moment.



7.5 Le change

Fondements théoriques

Respect des règles d'hygiène et de sécurité (à respecter par les professionnels) :

- Hygiène personnelle (absence de bijoux, cheveux attachés, lavage des mains)
- Hygiène relative au change (matelas désinfectés après chaque change)
- Renouvellement de l'air
- Ne pas laisser l'enfant seul sur la table de change
- Porter une attention à l'état cutané
- Respect de l'intimité
- Favoriser la relation individualisée

La première année

Le change se fait dans la continuité du repas.

L'adulte commente ce qu'il va faire :

- Nomme les parties du corps touchées,
- Sollicite l'aide de l'enfant,
- Commente les réactions de l'enfant.

À la fin du change, l'enfant est couché dans son lit ou installé au tapis en situation de jeu.



La deuxième et troisième année

L'enfant, ayant acquis la position verticale, n'apprécie pas, le plus souvent, d'être allongé sur le dos pour le change. Nous lui proposons donc de le changer dans la position qu'il préfère.

La position verticale permet à l'enfant de devenir de plus en plus actif et autonome.

Les marches intégrées au plan de change permettent à l'enfant de monter par lui-même.

Les toilettes à hauteur d'enfant avec des séparateurs d'intimité permettent d'accompagner l'enfant dans sa maîtrise des sphincters. Les portes des salles de bain restent ouvertes permettant aux enfants d'y accéder librement.

7.6 Le sommeil

Fondements théoriques

Le sommeil permet la récupération de la fatigue physique (pendant le sommeil lent) et psychique (pendant le sommeil paradoxal).

Au cours du sommeil profond, deux hormones importantes sont sécrétées : l'hormone de croissance et la prolactine qui joue un rôle dans les défenses immunitaires. Jusqu'à deux mois, le nourrisson vit avec une horloge interne de 25 heures et est peu influencée par le rythme libre ou non de l'alimentation. À partir de 3 mois, il va pouvoir synchroniser son horloge interne sur le rythme jour/nuit de 24 heures. Le sommeil nocturne est 6 heures consécutif à 1 mois, 9 heures entre 3 et 6 mois, entre 10 et 12 heures de 6 mois à 1 an.

Le sommeil diurne diminue progressivement laissant place à l'éveil calme : 3 à 4 siestes avant 6 mois, 2 vers 12 mois et une vers 18 mois.

La première année

Le besoin de sommeil est individualisé et respecté :

- En identifiant les signes d'endormissements
- Les rituels transmis par le parent
- Par l'observation

Les enfants dorment dans l'espace « cocooning ». Ils peuvent ainsi s'endormir et se réveiller sous le regard de l'adulte.

Nous pouvons rencontrer des difficultés lorsque l'enfant se sent en insécurité pour s'endormir seul.

L'adulte propose alors un endormissement de proximité dans les bras puis dans le lit ou bien alors dans un nid d'ange.



Un espace est organisé afin de permettre le repos ou la sieste du matin pour les enfants qui en ont encore besoin.

En général, les enfants sont couchés progressivement pour la sieste de l'après-midi. Pour favoriser l'accompagnement à l'endormissement, l'auxiliaire installera près d'elle les enfants qu'elle a en référence.

Le lever progressif permet à l'enfant de bénéficier soit d'un temps privilégié soit, s'ils sont plus nombreux, de jouer dans la salle.

Dans tous les cas, un enfant éveillé ne peut rester plus de 15 minutes dans son lit sans aucune proposition de la part de l'adulte.

8. LE TEMPS DE L'ACTIVITÉ LIBRE ET AUTONOME ET LE TEMPS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Fondements théoriques

« Avant trois ans, l'activité libre doit être prépondérante, voire souveraine, s'inscrivant dans un environnement relationnel et matériel à la fois riche et simple. Le respect des cycles naturels d'activité de l'enfant avec les objets, la tranquillité dont il bénéficie alors sont les sources inépuisables d'un apprentissage de plus en plus complexe avec le sentiment de compétences irremplaçable qui lui sont liés. »¹⁰.

Intérêts de l'activité libre et autonome : développer la confiance en soi, stimuler l'autonomie, favoriser la pensée créative.

Intérêts de l'activité libre et autonome : développer la confiance en soi, stimuler l'autonomie, favoriser la pensée créative.



Elle permet à l'enfant, de prendre conscience de son corps, mais aussi de découvrir le monde environnant : ce qui est loin ou près, ce qui est lourd ou léger, petit ou grand, dur ou mou, ce qui bouge, ce qui fait du bruit, tourner, vider, remplir.

Les activités proposées par l'adulte doivent être réfléchies dans leurs fréquences, leurs durées et le nombre d'enfants réunis.

L'enfant reste acteur de l'activité, l'adulte ne l'obligeant pas « à jouer de la bonne façon ».

L'enfant apprend par le jeu : il explore, comprend et expérimente... d'où la nécessité de mettre à sa disposition une diversité de jouets en nombre suffisant.

¹⁰ Métiers de la petite enfance — hors-série p.25

L'exploration n'est possible que si une base de sécurité est accessible : l'attention bienveillante de l'adulte envers l'enfant favorise ce sentiment.

Les temps de transition sont souvent propices à des moments de tensions entre enfants, avec une incidence sur les relations enfants-

adultes et sur l'atmosphère du groupe.

L'anticipation doit être pensée par les projets de section qui permettent d'éviter l'inactivité forcée ou les attentes des enfants, de connaître la place et le rôle des adultes, et de proposer des activités qui ne sont pas subordonnées à la disponibilité de l'adulte.

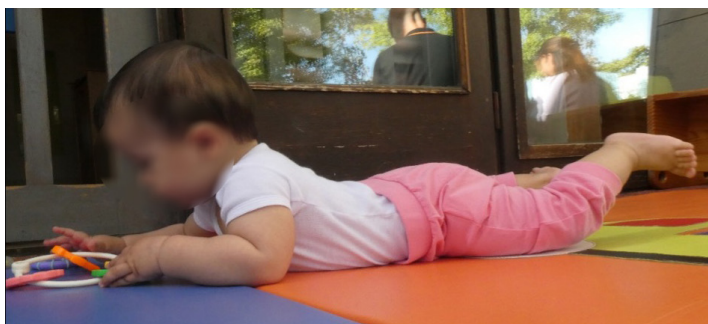
« La place des adultes, et donc leur visibilité pour les enfants, est un régulateur puissant de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions positives qu'ils pourront développer. Les adultes sont comme des "phares". Un phare en mer est ce qui éclaire et sécurise une zone. Les enfants jouent principalement dans les espaces "éclairés" par la présence des adultes. Les adultes sont des "phares", mais, à la différence des phares en mer, la lumière qu'ils envoient n'éclaire pas à 360° ils sont des phares mobiles et directionnels... La lumière qu'ils envoient est celle de leur regard, et les enfants en tiennent compte! » ¹¹.

La première année

L'espace est pensé et organisé pour favoriser l'activité libre et autonome de chaque enfant.

Pour cela, l'enfant est installé sur le tapis, à proximité de l'adulte, dans la position qu'il maîtrise, c'est-à-dire sur le dos tant qu'il ne sait pas s'asseoir seul.

Puis en fonction de l'observation fine de ses compétences motrices et de ses centres d'intérêt, l'enfant est installé dans les positions qu'il a acquises. Il explore alors un environnement prévisible, car les jouets sont installés au même endroit. Ces repères le sécurisent et lui donnent envie d'explorer sous le regard attentif et bienveillant de l'adulte.



L'espace de la section des bébés va se modifier au fur et à mesure des capacités motrices et psychiques des enfants; les portes vont s'ouvrir permettant aux « petits explorateurs » de découvrir tous les espaces, du couloir à la salle de motricité.

Quand le temps le permet, les enfants, même tous petits, peuvent profiter de la terrasse puis du jardin dans un second temps.

À partir de la deuxième année

La libre exploration éducative

L'architecture de la crèche a été pensée dans les années 70 pour des sections indépendantes les unes des autres. La libre exploration éducative permet la rencontre des enfants d'âge différents. Elle répond au besoin du moment de chaque enfant.

L'enfant « vit son quotidien comme un lieu d'expérimentation et d'intérêts inédits... le tout petit n'est pas encore prisonnier de convention langagière » ¹². Il pourra développer ses compétences en fonction du lien d'attachement, de l'environnement proposé et de l'accès au langage.

L'activité libre et autonome est toujours une activité essentielle et dominante dans le développement global de l'enfant.

¹¹ Anne Marie Fontaine

¹² L'itinérance ludique p.44

Il est aujourd'hui très clair que le jeu libre entre enfants — se rouler par terre, courir ensemble, chahuter — favorise le bon développement cérébral selon le chercheur Jake Pankseep, spécialiste du jeu chez les mammifères, le jeu serait un moyen physiologique favorisant le développement cérébral et l'équilibre émotionnel des petits. »¹³

L'enfant a des compétences : il sait ce qui est important pour lui.

Il a des capacités qu'il cherche à développer :

- Catégorise le monde
- Expérimente
- Émet des probabilités
- Discrimine les émotions perçues

Il a des compétences langagières, des capacités d'attention, des désirs, des besoins d'autonomie, d'autodéterminations, enfin il est un explorateur par nature.

La crèche est un lieu d'exploration possible. Toute porte fermée est un frein à la liberté d'exploration.

Mais pour développer ses compétences, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Ainsi le rôle de l'adulte et l'aménagement de l'espace sont fondamentaux.

Annemariefontaine a développé le concept de l'adulte phare. C'est une image pour indiquer le rôle du professionnel qui permet aux bébés d'explorer et de jouer librement. Nous avons vu que le bébé pouvait jouer s'il se sentait en sécurité. Le professionnel doit éclairer la zone de jeu par sa présence physique et psychique.



Par sa présence physique, le professionnel doit s'assurer qu'il peut être vu par tous les enfants à tout moment.

Le bébé joue, cherche le regard de l'adulte et se remet à jouer. L'enfant insécure a une zone d'exploration proche de l'adulte alors que l'enfant sécure peut s'éloigner à la condition qu'un contact visuel puisse se faire.

De par sa présence psychique, l'adulte doit être un phare « éclairé » par l'attention conjointe de l'adulte et de l'enfant sur le jeu. Il peut aussi réguler les émotions, intervenir quand il y a un danger.

Le phare est parfois « éblouissant » à bon escient quand il chante des comptines, met en scène la boîte à histoires par exemple.

Mise en pratique de la libre exploration

Une journée type

Dès l'ouverture de la crèche, les enfants sont accueillis dans les atriiums par une professionnelle de la section des moyens et une de la section des grands.

À partir de 8 h les professionnelles des sections se mélangent. Les salles s'ouvrent en fonction de leurs arrivées.

Vers 8 h 30, nous fermons les atriiums afin d'organiser le déroulement de la journée, préparer les sorties et les ateliers.

À 9 h 30 la libre exploration se met en place jusqu'au moment du déjeuner tout en laissant les atriiums ouverts. Elle reprend après les goûters.

Les salles se referment en fonction des départs des professionnels.

À 18 h, les enfants jouent dans les deux atriiums.

¹³ Céline Alvarez, les lois naturelles de l'enfant
Éditions les arènes sept 2016

L'aménagement de l'espace :

Des espaces permanents sont organisés dans la crèche :

- L'atrium des moyens est un espace moteur comprenant un toboggan et des modules en mousse et un coin garage. Les enfants bénéficient aussi d'un espace végétalisé et d'un aquarium.
- L'atrium des grands a un coin lecture confortable, un espace garage et une cabane
- Les salles des « moyens » proposent : un coin dînette, deux maisons, la table à Duplo, deux meubles multi jeux.
- Les salles des « grands » proposent : une pataugeoire, un espace destiné aux jeux de la trace, une salle de motricité, un bac à sable, le jardin d'enfants avec trois tables disponibles pour les activités ludiques, un coin d'imitation : poupée, coiffeuse et dînette.
- Toutes les salles sont équipées d'un espace lecture.

Des jeux de transvasement et d'encastrement sont proposés à différents moments de la journée pour favoriser la motricité fine.



Les activités d'éveil à l'environnement, l'art et la culture.

« L'éveil à la culture, à l'esthétique et à la nature... toutes les formes d'activités artistiques s'intègrent dans la dimension plus large où se dessinent ses rapports à lui-même et au monde et où la possibilité de vivre une expérience sensorielle et émotionnelle riche se conjugue à la possibilité de la partager dans une dimension intersubjective, collective et socialisée. Proposer des activités artistiques contribue à prendre soin de l'enfant, car il apprend à se connaître à se transformer soi-même, agissant sur le monde. » ¹⁴.

8.1 La lecture

La lecture est proposée de manière individuelle, quel que soit l'âge des enfants. Elle se pratique au quotidien. Elle aide au développement du langage, à l'organisation de la pensée. Elle est source de joie entre le lecteur et l'enfant. L'individualité nous permet de répondre au plus juste à l'envie de l'enfant et à son état émotionnel. Relire la même histoire, paracerque l'enfant y trouve une nécessité qui nous reste mystérieuse, dialoguer avec l'enfant parce qu'une image provoque une envie de parler, une émotion.

¹⁴ Le furet. Numéro 84, Mars 2017. Catherine Haberstroh

« L'enfant ne se trompe pas sur la qualité de ce qu'il choisit, il prend les livres qui sont le mieux adaptés à ce dont il a besoin pour faire de nouvelles expériences, en privilégiant l'imaginaire »¹⁵

C'est pourquoi les livres sont mis à dispositions dès que les enfants sont capables d'en prendre soin. La lecture et l'apprentissage de la manipulation des pages commençant chez les bébés nous permettent de les mettre à dispositions dès la section des moyens.

La lecture est soutenue aussi par les bénévoles de l'association « lire et faire lire » qui intervient dans toutes les sections au moment du déjeuner.

Une coopération étroite avec la bibliothèque municipale permet aux enfants de s'y rendre une fois par semaine. la bibliothèque se déplace à la crèche tous les mois et une fois par trimestre nous proposons aux parents un temps de lecture collective.

Un budget spécifique nous permet de proposer une diversité de livre de qualité et adapté à chaque tranche d'âge.



8.2 Les sorties

Les sorties sont proposées, quel que soit l'âge des enfants : aller à la bibliothèque, au marché, ou se promener tout simplement.

Pour les bébés nous utilisons une poussette double. Un adulte accompagne deux enfants.



Les sorties se font, quelles que soient les saisons, mais nous tenons compte de la pluie ou des fortes chaleurs.

Les moyens et les grands vont à la ludothèque, à la maison de la petite enfance pour profiter de la salle de motricité et de la pataugeoire.

Aux beaux jours, nous organisons des pique-niques si le taux d'encadrement le permet. Nous nous promenons au détour des jardins partagés de la Challe.

¹⁵ La petite histoire des bébés, ACCES, 2009 Marie Bonnafé.

8.3 Le jardin

La découverte de la nature commence par le jardin de la crèche où les enfants peuvent explorer de l'infiniment petit (le monde des insectes) à l'infiniment grand (le ciel).

Le jardin n'est pas seulement un espace moteur, mais un lieu d'éveils. Différentes propositions y sont installées : (dînette, espace graphique, structure d'eau, coin lecture et bac à sable).

Aux beaux jours, les enfants ont la possibilité de jouer à la fois dans le jardin et dans les salles de jeux.

Les 3 jardinières permettent aux enfants de découvrir la beauté et le respect de la nature.

Les enfants ont la possibilité de toucher les aromates, les sentir et d'entendre le bruissement des feuilles à travers le vent.

Le potager permet aux enfants d'appréhender le cycle de la nature et des saisons et l'origine des fruits et des légumes qu'ils consomment. Arroser, planter, ratisser, observer, favorise la coordination motrice et le langage.

La nature s'invite aussi à l'intérieur de la crèche. Nous avons aussi installé des plantes dans l'atrium qui nécessitent un arrosage pendant l'hiver ainsi qu'un aquarium dont les noms des poissons rouges ont été choisis par les parents.



8.4 La programmation cinéma chez les grands

Le cinéma s'invite à la crèche dans la section des grands en juin. L'équipe élabore une programmation de courts métrages adaptés aux tout-petits. Elle intègre aussi un théâtre d'ombres filmé que l'équipe des grands crée chaque année. Nous invitons les parents à assister avec leur enfant à la séance.

8.5 Les activités artistiques et culturelles

Permettre aux enfants de découvrir des univers et des environnements culturels différents est un axe fort du projet pédagogique de la crèche collective.

De la lecture individuelle aux comptines, en passant par la découverte de cultures différentes à travers la langue d'un pays, la musique, le goût, le folklore, nous avons visité le Japon, les Inuits, la réunion, le Brésil et bien d'autres pays à l'avenir. La programmation de cinéma, les boîtes à histoires, les sacs à contes, le théâtre d'ombres, les tableaux à histoires sont autant de propositions et de créations faites par l'équipe.

La salle d'émerveille (le temps d'un voyage hors pair...)

C'est un lieu qui offre la possibilité aux enfants de profiter d'un espace de détente et d'expérimenter des propositions sensorielles et culturelles, en petit groupe.

Le projet « coocooning »

La vie en collectivité propose à l'enfant un environnement adapté, riche, où les sollicitations sont nombreuses. En effet les jeux à disposition, le rythme de la journée, le volume sonore, le nombre d'enfants et d'adultes présents dans une même salle, les déplacements... sont des éléments qui sollicitent sans cesse les différents sens de l'enfant.

Par ce projet, l'enfant peut profiter d'un espace hors de ces stimuli.

Ainsi, la salle d'émerveille est aménagée pour proposer un environnement calme et apaisant. L'atmosphère de la salle y est détendue (pénombre avec des lumières tamisées de différentes couleurs, musique douce, petit groupe d'enfants, chuchotements...). Le cadre de l'atelier est le respect des autres et du matériel.

C'est un espace multisensoriel, différentes propositions sont faites aux enfants (toucher et nommer les différentes parties du corps avec des plumes, des balles à picots, manipuler des bouteilles sensorielles, mouvoir son corps par le biais de jeux qui favorisent la détente...).

Le tout-petit aime le contact avec sa peau, cela lui permet de relâcher les tensions, de connaître son corps, d'être à l'aise.

C'est un temps de partage où le professionnel et l'enfant établissent une relation duelle et privilégiée. Il lui propose des expériences sensorielles et l'enfant est libre de s'en saisir ou non, libre de faire appel à son imaginaire ou toute autre envie. L'enfant est acteur de ce temps qui l'apaise.

Par ailleurs, les perceptions sensorielles externes permettent à l'enfant d'élaborer progressivement son schéma corporel, à savoir la conscience et la connaissance qu'il a de son corps au repos et en mouvements.

La médiation verbalisée de l'adulte à l'enfant permet de faire le lien entre ce que voit le tout petit et ses sensations internes.

En effet l'adulte met en mots les expériences motrices et perceptions sensorielles de l'enfant.

Ce projet accompagne l'enfant dans le processus de différenciation de soi et d'autrui.



Le projet « musique »

Ce projet consiste à mettre la musique à disposition du jeune enfant. Cela lui permettra de développer ses capacités d'écoute, de concentration, son imagination et contribuer aussi à enrichir son vocabulaire.

La musicalité révèle la sensibilité et l'estime de l'enfant, il devient créatif en jouant avec les sons.

La boîte à histoire

Elle a été inventée par une artiste italienne Fiorenza Mariotti. Il s'agit d'une histoire mise en scène par des objets symboliques permettant à l'enfant de laisser libre cours à son imagination développant ainsi son langage. Nous avons créé pour le moment trois boîtes à histoires : le petit chaperon rouge, boucle d'or et la moufle. Après le spectacle, les enfants peuvent venir découvrir et manipuler les objets de la boîte.



Le tableau à histoire

Il permet de raconter des histoires autrement aux enfants en utilisant sur un support de feutrine. Les enfants, à la fin de l'histoire, peuvent être dans l'imitation de l'adulte pour manipuler et/ou raconter les histoires avec leurs capacités. Trois histoires ont été créées selon les livres : « le lapin magicien » et « où je l'ai mis ? » de Benoit Charlat, ainsi que « toutes les couleurs » d'Alex Sanders.

Le Kamishibai

C'est à la fois un support narratif et visuel. L'histoire débute par l'ouverture du butaï, petit théâtre japonais. L'équipe a créé 5 histoires « Blanc le petit chaton », « roule galette », « le Noël de Spot », « grosse colère » et « grouin grouin ».

Le sac à contes

C'est un sac vide dans lequel sortent des mots et des sons émis par le narrateur permettant de développer l'imaginaire des enfants.



8.6 Les parcours artistiques

« L'accès aux arts et à la culture n'est le privilège d'aucun âge : c'est un droit fondamental pour tous, dès la petite enfance » — Françoise NYSEN

Depuis 2021, nous invitons un artiste à partager avec les enfants et l'équipe son univers.

Une plasticienne

Hanska, artiste plasticienne nous a accompagné pendant 9 mois



Recevoir une artiste plasticienne c'est permettre à l'institution de bousculer ses codes, de partager avec les enfants un autre rapport avec son univers et de partager des émotions nouvelles avec les enfants.

Elle est un révélateur du caractère de chaque enfant ; de l'enfant qui préfère regarder les autres enfants aborder la peinture, à l'enfant qui va oser la toucher du bout des doigts, du bout des orteils et enfin l'enfant qui éprouvera le besoin de peindre tout son corps avec la peinture. Peindre en dehors d'une feuille, de mettre fin aux préjugés c'est ce que permet l'intervention d'un artiste. Elle va permettre à l'enfant de s'exprimer librement, dans la liberté avec son corps, sans entraves.

Témoignage d'Hanska :

« Depuis 2019, j'anime des ateliers d'éveil artistique à la crèche collective. Ces ateliers sont conçus pour permettre aux enfants les plus jeunes de vivre un moment d'exploration sensorielle libre de toute contrainte avec la peinture. J'organise d'abord un espace complètement protégé (entièrement recouvert de papier sur le sol et les murs) où il est possible de jouer avec la couleur sans restriction. J'introduis ensuite dans cet espace des éléments qui le modifient, un rideau, une petite maison, une grande licorne gonflable, des miroirs, ainsi que des jouets qui sont familiers aux enfants, poupées, doudous, voitures, animaux. Enfin, je place toute sorte d'outils, pinceaux, brosses, balais, éponges... Chaque enfant va ainsi pouvoir explorer à sa guise, l'espace, les outils, les traces, toucher la peinture, combiner les possibilités... »



Autant de sensations souvent nouvelles à découvrir. De même chaque enfant s'invente un parcours, parfois jalonné d'histoires qu'il crée en compagnie d'un doudou, d'une petite voiture, de la licorne, en détournant les éléments. Par exemple, les doudous peuvent se retrouver sous la licorne, abrités comme dans une petite maison, à manger une soupe de peinture... La présence de l'adulte doit alors être la plus discrète possible dans ce dispositif, parfois donner quelques clefs au départ, puis surtout veiller à ce que chacun puisse explorer en confiance et dans le plaisir, en toute liberté d'inventer son propre geste créatif. »

Un danseur

En 2022, nous avons fait appel à un danseur contemporain (Étienne) pour transporter les enfants et les professionnels dans l'univers de la danse.

Le mouvement dansé permet de développer le schéma corporel par le vécu de l'espace, du temps et de la relation à l'autre. Ce parcours de danse est un moment de découvertes et d'apprentissage par imitation, mais il ne doit pas apprendre « le bon mouvement ».

Ces mouvements dansés sont accompagnés en musique ou non, avec différents objets tels que : les foulards, les rubans, les bâtons à paillettes, les plumes, les dalles sensorielles et des ballons de toutes tailles...

C'est aussi l'occasion de découvrir divers univers musicaux (classique, tango, salsa, urbain...)



Le danseur est accompagné par un ou plusieurs membres de l'équipe afin d'assurer la sécurité des enfants, gérer leurs émotions et favoriser leurs participations.

Il peut inclure l'enfant dans la danse par des circonvolutions autour de lui, avec son accord, tout en respectant leurs zones de sécurité psychique et physique.

Témoignage d'Étienne :

« Quelle découverte ! En tant que professeur de danse et artiste, je suis intervenu pendant six mois dans la crèche municipale d'Éragny pour apporter avec la danse un nouvel univers artistique et poétique aux enfants de l'établissement. J'ai donc intégré doucement leurs espaces pour éveiller leur curiosité et leur regard, pour les amener à interagir avec moi. Il s'en est produit de très belles interactions entre eux, le mouvement et moi. Ces interventions ont été scindées en trois parties, pour cibler plus pertinemment les caractéristiques différentes de chaque groupe (les bébés, les 2 ans, les 3 ans). Les enfants de chaque groupe ont pu évoluer à leur rythme, en développant leur curiosité, leur observation, leur développement moteur. Ainsi, l'utilisation de différents univers musicaux ou objets (plumes, tissus, livres...) leur ont permis de goûter à de nombreuses façons de danser et de se découvrir : utiliser le regard, créer du geste avec des verbes d'action (tourner, sauter, attraper, caresser...), découvrir son corps... Ces moments ont toujours été des moments très agréables, vivants et spontanés, et qui ont clairement montré une très belle évolution artistique et corporelle des enfants.

Je tiens à remercier tout le personnel de la crèche qui m'a accueilli, accompagné et a aidé les enfants à se lancer dans le mouvement, et s'est vraiment impliquée dans toutes mes interventions. Cela a clairement aidé les enfants à s'épanouir et à grandir dans l'univers poétique et sensible qu'ils ont traversé. Merci ! »

Les arts du cirque

L'objectif des arts du cirque est de développer la motricité du jeune enfant. Ils favorisent la découverte de soi et de l'autre, permettent de faire du lien entre les enfants et les adultes et d'encourager l'autonomie.

Pendant ces ateliers, l'intervenant accompagne l'enfant tout en douceur et à son rythme.

Ces ateliers d'initiation sont proposés sous forme de petits jeux.

L'activité physique est un moyen d'action, d'exploration, d'expression et de communication.

Les arts du cirque permettent :

- D'inciter l'enfant à agir, de renforcer l'estime de soi
- D'inciter à la répétition
- De développer la curiosité



Quelques exemples de propositions :

Acrobatie/trampoline : se mouvoir dans des formes d'actions inhabituelles remettant en cause l'équilibre tout en sollicitant son corps, sa tonicité et ses capacités musculaires.

Poutre : se déplacer avec ou sur des objets présentant un caractère d'instabilité, tenir l'équilibre.

Boule : se retrouver sur un engin présentant un caractère instable et surdimensionné, tenir l'équilibre.

Foulards/balles/anneaux/massues de jonglage : Manipuler un objet, recherche de l'exploit dans la manipulation des objets, réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.

Montrer quelques actions devant les autres, contrôler ses émotions, ses peurs, oser, accepter, partager...

À travers cette activité, l'autonomie de l'enfant est favorisée afin de développer sa motricité et son équilibre en toute liberté.

La présence de professionnelles lors des séances, sera d'accompagner l'intervenant dans ses propositions et ainsi, aider l'enfant sans jamais le contraindre ou « faire à sa place ».

La découverte des pays du monde

Une fois par trimestre, toute la crèche voyage à travers un pays. Pour l'occasion, la décoration est pensée en équipe afin de nous transporter ailleurs. Les activités, la musique, les danses, le folklore sont ainsi présentés aux enfants sous différentes formes. Les mets culinaires du pays visité sont ainsi mis à l'honneur par Didier et Janine pour éveiller aux différentes saveurs et de senteurs.



L'éveil aux langues

Les études montrent que le fœtus a la capacité de distinguer différentes langues et différents sons.

En France, un enfant sur quatre grandit avec une autre langue parlée à la maison.

Éveiller le jeune enfant aux langues permet de développer une attitude positive face à la diversité des langues.

L'enfant qui grandit au contact de plusieurs langues est sensibilisé sur le plan affectif, identitaire et cognitif.

Les différents supports que nous utilisons actuellement seront saupoudrés de mots clés empruntés à des langues étrangères. Lorsque les comptines ou les histoires seront interprétées dans une autre langue, elles seront toujours accompagnées de la traduction en français.

Nous souhaitons que les familles nous accompagnent dans ce projet.

Nous sensibilisons les enfants au goût par une cuisine élaborée avec des produits frais. Nous organisons des ateliers dans le cadre de la semaine du goût et tout au long de l'année des ateliers pâtisserie sont mis en place.

L'atelier pâtisserie est proposé à un enfant qui en fonction de ses capacités et de son envie peut soit élaborer tout seul le gâteau et l'emmener en cuisine et le manger au moment du goûter ou bien avoir que le plaisir de manipuler, toucher des textures différentes comme la farine et l'œuf sans avoir l'exigence de réaliser un « gâteau ».



« Si on n'y prend pas garde, ce "bel" objet, le même à un détail prêt chez chaque enfant, peut apporter une certaine satisfaction. Mais cette réalisation ne devrait être qu'une étape possible, une base, dans créative, qui révèle par la suite, ce qu'il y a de singulier, éventuellement d'unique en chaque enfant, et qui interroge les différences pour s'enrichir, pour nourrir le dynamisme de chacun... c'est dans cette démarche que s'épanouira et se structurera son désir » ¹⁶.

¹⁶ Le furet N° 84 mars 2017 page 43, Michelle Mura



8.7 Les espaces verts

Éragny possède 45 hectares d'espaces verts, de parcs de jeux, de chemins piétonniers permettant aux jeunes enfants de se promener sur des espaces sécurisés et de découvrir leur environnement, lors de promenade avec le personnel de la crèche.

Un taux d'encadrement d'un adulte pour 2 enfants est respecté. Les enfants ne marchant pas participent également aux sorties grâce aux poussettes mises à disposition par la structure.

8.8 La ludothèque et la bibliothèque

Un partenariat étroit s'est mis en place dans la continuité entre ses 2 équipements municipaux et les services de la petite enfance. Ce partenariat permet d'offrir une qualité d'accueil enrichissante (ouverture à l'art et la culture, développement du langage) et socialisante aux jeunes enfants habitant la commune sur les temps d'accueil à la crèche.

Une semaine sur deux, les enfants accueillis vont par petits groupes dans les locaux de la bibliothèque pour lire en individuel en compagnie des agents de la crèche et une semaine sur deux la bibliothèque se déplace avec sa valise de livres dans les locaux de la crèche pour aller à tour de rôle chez les grands ou les moyens. Il est possible d'effectuer des prêts de livres.



La sortie à la ludothèque a lieu sur des créneaux le matin réservés essentiellement aux structures Petite Enfance de la ville. Il s'agit pour les enfants accompagnés des agents d'expérimenter leur liberté de jeu dans un espace convivial, autre que la crèche.

Il est possible d'emprunter des jeux, choisis par les enfants et les agents, pour le quotidien à la crèche ou lors de fête à destination des parents à la crèche.

Pour certaines manifestations publiques des-

tinées aux familles, un travail en transversalité avec les agents petite enfance est mis en place (fête du jeu).

Des réunions ont lieu entre les différents partenaires en chaque début d'année pour planifier l'année à venir.



8.9 Les locaux de la MPE (Maison de la Petite Enfance)

Un partenariat avec les locaux de la Maison de la Petite Enfance est organisé sur des créneaux précis pour que les enfants de la crèche aient des temps de jeux dans la salle de motricité de l'étage ainsi que la pataugeoire du RDC.

Cela leur permet de jouer dans un environnement différent, adapté, sécurisé et en petits groupes dans le but de favoriser au maximum les temps individuels.



8.10 Les centres de loisirs

Les centres de loisirs accueillent tous les mercredis et jours de vacances scolaires les enfants âgés de 3 à 12 ans résidants sur la commune.

Depuis 2016, la crèche collective travaille en partenariat avec les centres de loisirs, à la sortie des enfants de la grande section de la crèche vers l'école, afin de préparer en douceur les enfants et les familles à leurs futurs lieux de vie.

Des animateurs de chaque centre viennent faire connaissance avec les enfants à la crèche sur une journée avant leur arrivée aux centres début juillet. Les centres de loisirs sont habilités pour encadrer les enfants de moins de 3 ans.

Des réunions de concertation et d'échanges entre les directeurs de la crèche et des centres de loisirs sont organisées en parallèle chaque année.

Il existe deux centres de loisirs à Éragny-sur-Oise, ouverts de 7 h à 19 h, dont la répartition des places s'effectue en fonction du secteur d'habitation et de la scolarisation :

- Centre Jeannette Largeau (125 places)
- Centre du grillon (220 places)

Des projets spécifiques tout au long de l'année :

La semaine du goût

Chaque année, à l'occasion de la semaine du goût, nous proposons aux enfants des ateliers sous diverses formes : pâtisserie, présentation de certains aliments crus, cuits, entiers, coupés, à goûter, toucher, sentir...

Ces ateliers offrent à l'enfant une approche différente des aliments. Le tout petit peut découvrir de nouvelles saveurs, senteurs et est acteur de ce temps.

Les fêtes de parents

En janvier, pour se souhaiter la bonne année, nous organisons la fête des parents. Un thème est défini au préalable.

Pour 2018, nous avons convié les parents à jouer avec nous aux jeux anciens. Un buffet sucré, où la galette des Rois était à l'honneur, était proposé.

Cette fête est l'occasion de diversifier les moments partagés entre les familles et les professionnels. Elle permet de créer un lien différent, autre qu'au travers des transmissions de la journée.

Les goûters des parents

Nous organisons des goûters des parents au cours de l'année autour de différentes thématiques. À cette occasion, l'équipe présente son ou ses projet(s) aux parents. Un travail de préparation est donc réalisé par l'équipe en amont.

C'est un moment convivial où parents et professionnels échangent autour d'un buffet sucré préparé par Didier et Jeanine, aidés par le personnel des différents services.



La communication gestuelle associée à la parole

Depuis le mois d'octobre 2017, nous avons mis en place le projet de communication gestuelle dans le service des bébés.

En effet, le bébé a la capacité de faire bouger ses mains et d'imiter. Au fil des mois, le tout petit s'approprie la gestuelle pour se faire comprendre. Ainsi, les gestes permettent au bébé de communiquer avant d'avoir acquis la parole.

Il peut donc exprimer ses besoins (tel que manger, boire, avoir un câlin, dormir...) et ses émotions (avoir peur, être content...). Le bébé sera compris donc moins frustré.

De plus, la communication gestuelle soutient la relation duelle enfant adulte.

Le professionnel propose au jeune enfant une communication encore plus individualisée : l'adulte s'accroupit et capte le regard de l'enfant avant de signer un mot.

Par cette forme de communication, l'adulte adopte une posture respectueuse soulignant au jeune enfant qu'il est un individu unique et qu'il est écouté.

À la crèche nous avons fait le choix de signer quelques mots clés, définis au préalable en équipe.

Le vocabulaire signé s'enrichit au fil des mois en fonction de l'évolution des besoins des enfants.

Ce projet est amené à se développer au sein des trois sections de la crèche.

Des projets artistiques et culturels

La lecture

À la crèche nous favorisons la lecture individualisée. C'est un temps d'interaction où enfant et adulte partagent une relation privilégiée.

L'enfant choisit de lui-même le livre qu'il souhaite. Il peut le regarder seul, sans intervention du professionnel, ou solliciter l'adulte.

Un partenariat avec la bibliothèque est mis en place depuis plusieurs années :

Deux mercredis par mois, 6 à 8 enfants, de la section des grands et éventuellement de celle des moyens, se rendent à la bibliothèque, accompagnés de 3 à 4 professionnels.



« Une équipe professionnelle au service d'un projet commun » ¹⁷.

Présentation de l'équipe

La crèche est composée d'une équipe pluri disciplinaire aux métiers variés et aux compétences diverses tournés sur l'accueil spécialisé du jeune enfant.

8.11 Une diversité des métiers, des compétences complémentaires

Propos sur le métier d'auxiliaire de puériculture :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, connaissance du jeune enfant et de son développement, connaissance des matériaux et matériels utilisables par les enfants, connaissance des jeux et activités, connaissance des normes sanitaires et d'hygiène et connaissance des règles d'alimentation
- **Savoir être** : disponibilité, autonomie, capacité à travailler en équipe, ponctualité, réactivité, adaptabilité, sens de la responsabilité et de l'accueil du public, discrétion, rigueur, patience, qualités relationnelles

« C'est un métier de vocation, de convictions. Elles sont enracinées en nous dès le plus jeune âge. Nous apportons aide et soutien aux enfants et à leurs familles. Nous devons avoir un sens profond de l'humain et ne pas avoir peur de donner de sa personne, faire preuve de patience et aimer travailler en équipe. »

La **personne de référence** est l'auxiliaire ou aide auxiliaire nommée par la direction qui partage avec ses collègues une fonction maternelle qui consiste à penser au bien-être physique et psychique de l'enfant.

L'**auxiliaire de soutien** est affectée en priorité dans la même section. C'est un poste difficile, car elle doit connaître les habitudes de tous les enfants ainsi que les parents et le projet de section.

¹⁷ Extraits du livret d'accueil des professionnels 2018

L'auxiliaire relais intervient sur l'ensemble des sections en fonction des besoins. Ce poste requiert des capacités d'adaptation. Elle doit connaître les différents projets des sections.

Propos sur le métier d'éducateur de jeunes enfants :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants, connaissance de la réglementation relative à l'enfant et à la famille et de la réglementation en vigueur liée à l'utilisation du matériel et des matériaux dans les structures d'accueil de jeunes enfants, connaissance de la méthodologie de projets, qualité rédactionnelle
- **Savoir être** : disponibilité, adaptabilité, autonomie, qualités relationnelles, devoir de réserve, sens de la responsabilité et de l'organisation, capacité à gérer des conflits, capacité à organiser le travail de son équipe et à animer, être force de proposition, capacité à travailler en transversalité et en mode partenariat, empathie

« C'est un métier où l'on ne s'ennuie jamais ! La diversité des missions rend le travail intéressant et dynamique. Nous sommes en relation avec différents publics, corps de métiers, il nous faut travailler en équipe, en partenariat, mettre en place des ateliers, monter des projets à destination du jeune enfant et de sa famille et porter ces projets. Cela demande de la motivation et de l'énergie. Contrairement à d'autres secteurs, nous n'avons pas besoin d'attendre les retombées de notre travail, car il est récompensé quotidiennement par ce que nous offre chaque enfant. »

Propos sur le métier de cuisinier :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : compétences techniques spécifiques, connaissance des règles d'hygiène et de la méthode HACCP, diététique infantile, organisation, prises d'initiatives
- **Savoir être** : ponctualité, autonomie, rigueur, réactivité, sens des responsabilités, capacité à travailler en équipe, discrétion, réserve, disponibilité, qualités relationnelles, attention portée aux besoins des enfants.



« Après de nombreuses années passées en restauration traditionnelle, l'expérience "petite enfance" m'a attiré. L'accompagnement des jeunes enfants vers l'éveil du goût et aux goûts est ma principale motivation. »

Propos sur le métier de directeur infirmier-puériculteur :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : Connaissance et expertise du jeune enfant : besoins fondamentaux, développement psychomoteur, affectif et staturo-pondéral, diététique infantile, premiers soins en cas de maladie ou d'accident, calendrier vaccinal.
Technique d'animation, dynamique de groupe
Technique d'organisation et de planification
Maîtrise de l'outil informatique
Qualité rédactionnelle
- **Savoir être** : Gestion d'équipe, écoute, dynamisme et initiative, analyse et réflexion, capacité à communiquer, positionnement au sein de la collectivité, devoir de réserve, disponibilité, autonomie, qualités relationnelles, capacité à organiser le travail de son équipe, capacité à gérer des conflits, être force de proposition, capacité à travailler en transversalité

« Exercer le métier de directeur demande une grande polyvalence : garantir un accueil de qualité des enfants et des parents au quotidien, dans le respect du projet d'établissement et de la réglementation, favoriser le travail en équipe, les échanges et la participation des parents avec les professionnelles, faire émerger des projets innovants et... jouer avec les enfants. »



Propos sur le métier de directeur adjoint EJE :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : Connaissances médico-sociales (besoins fondamentaux du jeune enfant, développement psychomoteur et staturo-pondéral, diététique infantile, premiers soins en cas de maladie ou d'accident, calendrier vaccinal)
Sens des responsabilités, sens du travail en équipe, capacité d'adaptation et de gestion des urgences, capacité d'analyse des besoins de l'enfant et de la famille, capacité d'analyse des besoins du service, compétence en management/encadrement d'équipe, utilisation de logiciels de bureautique
- **Savoir être** : Disponibilité, réactivité, écoute, sens du relationnel et capacité à communiquer, devoir de réserve et sens du service public, organisation, méthode, autonomie

Propos sur le métier d'Agent d'entretien :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : connaissance des règles d'utilisation des produits et matériels et de leur toxicité, connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés, connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle, connaissance des règles de base du tri et connaissance des différents matériaux (revêtements de sol, mobiliers...), connaissance des règles d'hygiène et de la méthode HACCP
- **Savoir être** : capacité à travailler en équipe, autonomie, réactivité, adaptabilité, disponibilité, ponctualité, discrétion, autonomie, rigueur, qualités relationnelles

« J'apporte ma personnalité, mon talent au service des enfants. Je suis contente, car avec la nouvelle organisation je suis plus proche des enfants. Je les trouve très réceptifs. Ils se montrent très curieux. »

« Être agent volant sur deux structures, me permet d'échanger avec de nombreux collègues. Il faut savoir s'adapter et être polyvalent. Cela me permet de varier les missions au quotidien. »

Lingère :

Les compétences professionnelles :

- **Savoir/savoir-faire** : connaissance des normes HACCP et de restauration collective, connaissance des règles d'utilisation des produits et matériels et de leur toxicité, connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux nettoyés, connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle, connaissance des règles de base du tri et connaissance des différents matériaux (revêtements de sol, mobiliers...); capacité aux travaux de couture ; maîtrise de l'outil informatique
- **Savoir être** : capacité à travailler en équipe, autonomie, réactivité, adaptabilité, disponibilité, ponctualité, discrétion, autonomie, rigueur, qualités relationnelles, curiosité, créativité

« Le métier de lingère consiste à m'occuper du linge au service des enfants. Grâce à mes connaissances en couture, j'ai soutenu plusieurs projets à destination des enfants. »

8.12 Une équipe bienveillante, confiante et solidaire

« Les compétences requises pour travailler auprès du jeune enfant ne sont rattachées ni au genre ni à l'âge. »

En effet, le travail en équipe ne doit en aucun cas être parasité par des distinctions de génération, de nationalité, de race, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique.

« Une équipe se construit dans le temps, autour de projets communs, dans la confiance et dans le respect des engagements les uns envers les autres. La confiance est un état d'esprit qui se développe dans un climat de bienveillance et est à entretenir tout au long de la vie quotidienne à la crèche. » ¹⁸.

Sans cette notion de confiance, on ne sait pas résoudre les problèmes difficiles, et on ne peut pas gérer les conflits. Et sans elle, on ne sait pas innover. Elle motive les personnes à partager ce qu'elles savent et à apprendre des autres.

¹⁸ Accueillir et inventer ensemble ; seine Saint Denis page 66, 2016

Les valeurs du travail en équipe :

- Respecter et écouter l'autre
- Connaître la fonction et le rôle de chaque professionnel
- Participer de manière active aux réunions
- Respecter les axes de travail décidés en réunion
- Réaliser les tâches décidées en équipe
- S'entraider, se passer le relais, se compléter, proposer de l'aide, accepter de l'aide
- Accueillir ses collègues au quotidien
- Gérer les conflits en dehors de la présence des enfants
- Ne pas oublier que la salle de détente reste un lieu professionnel et qu'il est demandé à chacun de laisser les lieux communs propres et rangés dans le respect de tous
- Éviter de déposer ses soucis personnels à l'équipe



La qualité de la dynamique d'équipe est une condition essentielle pour pratiquer la bienveillance.

- Analyse des pratiques
- Journée pédagogique
- Réunion « enfants »
- Commission de menu
- Réunions de projets
- Ressources pédagogiques

Le temps de réunion est un temps fort du travail en équipe. Elle sert à échanger des informations, confronter idées et opinions, prendre des décisions, construire des actions, concevoir un échéancier de travail, établir le bilan et le cadrage réguliers des actions à mener. On s'y accorde aussi sur une répartition des tâches et des responsabilités en fonction des compétences et des motivations de chacun.

Une posture professionnelle est exigée autour des projets communs qui ne peuvent se faire que dans la confiance et le respect des engagements les uns envers les autres.

Les journées pédagogiques peuvent être communes à plusieurs structures favorisant ainsi le partage des pratiques. Elles sont portées par la direction qui en assure le plus souvent l'animation en lien avec la psychologue et les éducatrices. Un intervenant extérieur peut aussi apporter sa contribution.

La formation du personnel en crèche est une priorité pour maintenir ou développer ses compétences. Elle peut être demandée par l'agent lui-même ou conseillé par l'encadrement. Pour être le plus équitable possible et assurer la nécessité du service public, chaque agent peut demander jusqu'à trois formations par an. Un rééquilibrage est effectué l'année suivante en fonction des formations annulées.

L'analyse des pratiques mise en place depuis 2023. Elle se fait par cœur de métier qui encadre les enfants. Les auxiliaires et aides auxiliaires de puériculture de la crèche collective sont réparties en deux groupes. Elles ont une séance de 2 h de 19 h à 21 h sur les 3 premiers trimestres de l'année. Les EJE forment un groupe spécifique avec la crèche collective et la mini crèche de 10 h à 12 h. Elles ont une séance de 2 h de 19 h à 21 h sur les 3 premiers trimestres de l'année.

¹⁹ Accueillir et inventer ensemble ; seine Saint Denis page 73, 2016

Les responsables d'établissement forment un groupe spécifique avec la crèche collective et la mini crèche de 10 h à 12 h. Elles ont une séance de 2 h de 19 h à 21 h sur les 3 premiers trimestres de l'année.

La formation du personnel en crèche est une priorité pour maintenir ou développer ses compétences. Elle peut être demandée par

l'agent lui-même ou conseiller par l'encadrement.

Pour être le plus équitable possible et assurer la nécessité du service public, chaque agent peut demander jusqu'à trois formations par an. Un rééquilibrage est effectué l'année suivante en fonction des formations annulées.

8.13 Une équipe créative

« Le fonctionnement de la crèche est très structuré, avec des horaires, des rituels, une organisation spatiale. L'individualité de l'accueil doit s'inscrire dans ce cadre de contraintes collectives ; il faut souvent (ré) inventer au quotidien des réponses adaptées à l'enfant qui ne s'endort que dans les bras, au parent qui n'arrive pas à quitter la crèche, etc. Aussi, il est important de laisser une place à l'inventivité à partir de ce que chacun a acquis au fil du temps des expériences. » ²⁰.



²⁰ Accueillir et inventer ensemble ; seine Saint Denis page 69, 2016

9. Projet social et développement durable de la Petite Enfance

9.1 Éragny -sur-oise : Présentation de la Ville

La ville



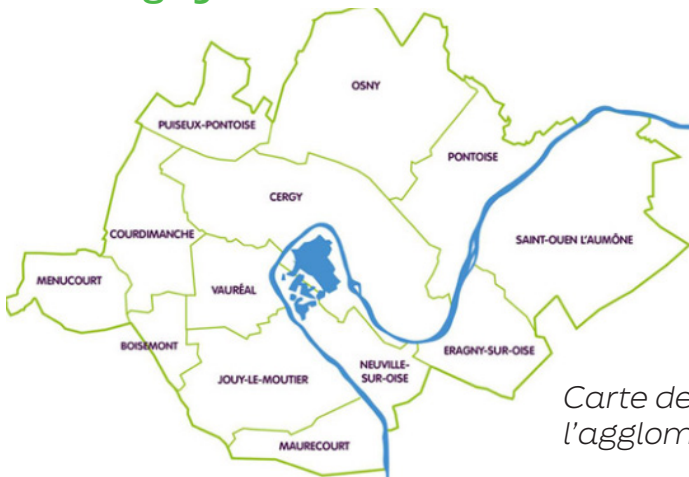
Carte du département du Val-d'Oise

Éragny est une commune française située dans le département du Val-d'Oise en région Île-de-France.

La commune est située sur la rive gauche de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris.

Elle est membre de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Le développement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, qui a débuté à la fin des années soixante, a fait se transformer la bourgade de village en ville. La croissance de la population a d'abord été due aux progrès du chemin de fer de Paris. Elle reflète ensuite l'urbanisation de la ville nouvelle grâce à ses programmes de logements variés. De nombreux quartiers ont vu le jour sur ce qu'on appelle « le plateau » et, en moins de 20 ans, Éragny a pris son visage d'aujourd'hui avec ses quelques 17 000 habitants. La commune dispose d'écoles harmonieusement réparties autour du pôle central piétonnier de la Challe, de deux collèges et du lycée professionnel Auguste Escoffier dont les sections liées aux arts de la table bénéficient d'un rayonnement régional. Enfants et adultes profitent largement des nombreuses installations sportives et participent à l'animation d'un tissu associatif dense.

Éragny au sein de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise



Carte des 13 communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui compte plus de 203 000 habitants. Créée en 2004, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise regroupe aujourd'hui 13 communes. Elle permet aux habitants de profiter de différents domaines d'intervention, tout en conservant l'identité et les compétences propres de chaque ville.

Une ville bien desservie

La ville est bien dotée en transports ferroviaires :

- SNCF ligne J, gare « Éragny-Neuville » allant de Paris Saint Lazare à Gisors
- RER A, Gare de « Neuville université » allant de Cergy à Marne la Vallée ou Chessy

Cela permet à de nombreux Éragniens de se rendre vers la capitale pour travailler.

Parfaitement desservie par la Nationale 184 et l'Autoroute A15, la commune a su accueillir de grandes entreprises et un vaste centre commercial.

Une ville riche en espaces verts

Éragny possède 45 hectares d'espaces verts, comme le Parc urbain, le square de l'Abbé Fluhr, le square du 19 mars 1962, la plaine des loisirs Aimé Césaire et des bois lui donnant une image de « ville agréable et verdoyante ».

La plaine se transforme chaque été en plaine de loisirs où les services de la ville proposent des animations en direction des jeunes et des familles. Tonnelles, chaises longues et jeux occupent les lieux sous les frondaisons. Une façon agréable pour les habitants et les visiteurs de s'approprier ce bel espace et de s'y sentir « comme au jardin ».

Une ville riche en espaces verts

Éragny a signé une charte « Ville amie des enfants » avec l'UNICEF en 2018, puis de nouveau en 2020. Cette charte lui permet de rejoindre un réseau de villes réalisant des actions et initiatives en direction des jeunes de 0 à 18 ans, qui permettent à *« chaque enfant et chaque jeune de profiter de son enfance et de sa jeunesse, et développer son plein potentiel grâce à la réalisation égale de ses droits dans sa ville »*.



La ville a également créé, en octobre 2017, un Conseil Municipal des Enfants, composé de 28 enfants élus dont l'objectif est d'impliquer les enfants dans la vie de la commune, de leur faire prendre conscience du fonctionnement de la collectivité en situation réelle, de les sensibiliser aux fonctionnements et missions des institutions locales. Cette action a pour but l'amélioration du cadre de vie des enfants. Les jeunes élus sont également associés aux différentes manifestations de la ville.

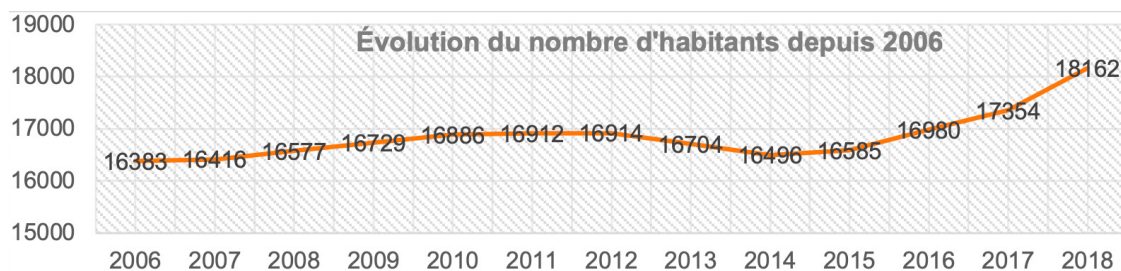
De même, en 2019, un Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour. Il s'agit d'un dispositif d'apprentissage à la citoyenneté, à la démocratie et au vivre ensemble. Le CMJ émane d'une volonté politique locale d'instaurer une instance de dialogue avec les jeunes, de prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de la ville et également de leur permettre d'améliorer des actions existantes ou d'en créer de nouvelles.

Éragny-sur-Oise a accueilli le village départemental des droits de l'enfant 2018, l'occasion de faire un focus sur les droits de l'enfant au sein des différentes structures de la ville.

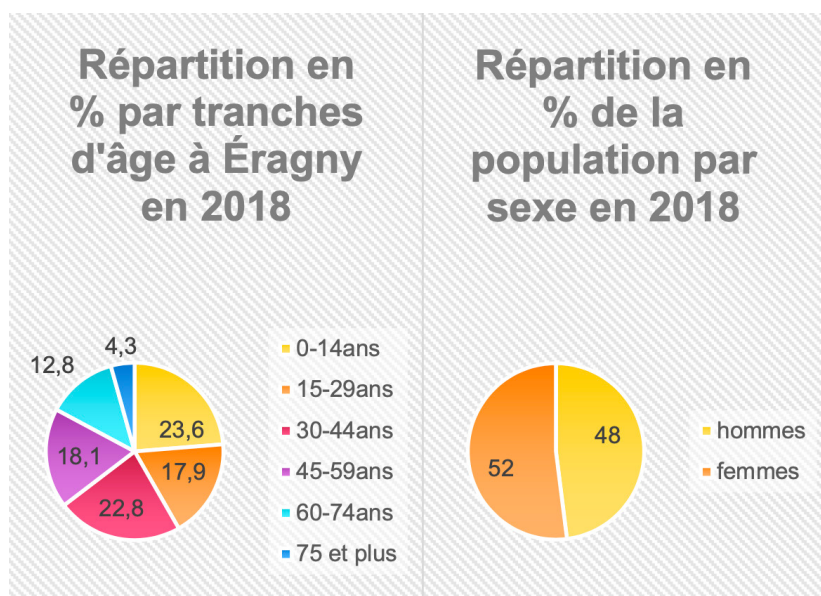
Plusieurs animations sont également proposées dans l'année par la municipalité à destination des familles et des enfants tels que la fête du jeu, le forum des métiers, la plaine de jeux l'été...

9.2 Présentation de la population

Une population en augmentation

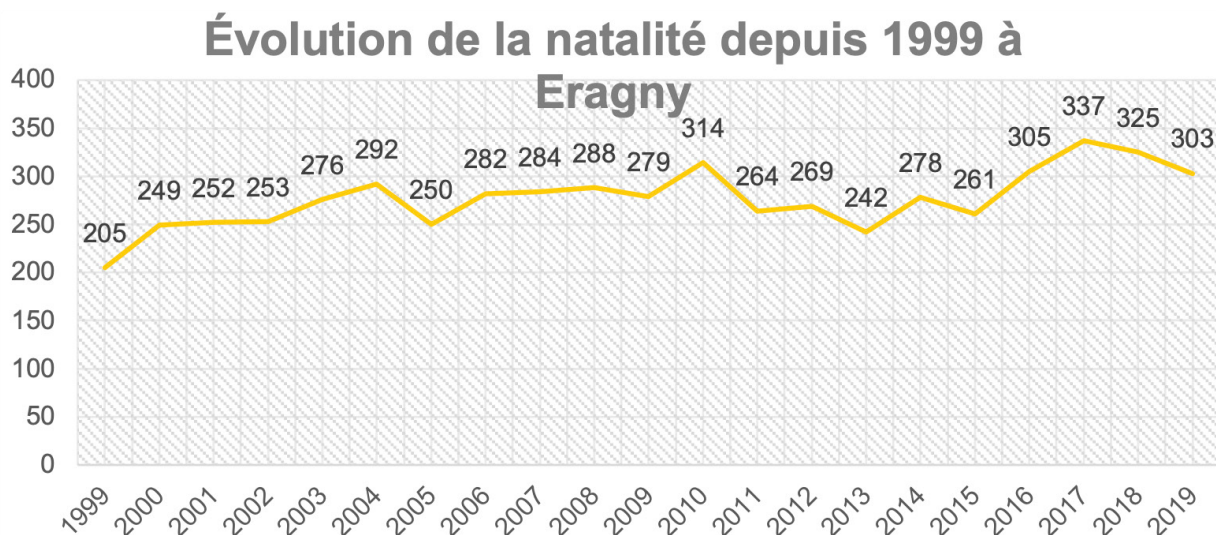


Éragny qui voyait sa population décroître depuis 2012, connaît depuis lors un afflux de population sur deux quartiers, dû à la construction de nouveaux logements (586 logements de plus de 2 pièces sur le quartier du Bas Noyer et 219 sur le quartier de la gare entre 2015 et 2020). Depuis 2015, la population à Éragny connaît une nouvelle croissance surtout dans la tranche d'âge de 30 à 44 ans, tranche d'âge ayant le plus d'enfants en jeune âge. Éragny compte 3848 habitants/km² en 2018 contre 168 au niveau national (+ 2290 %).



Éragny est une ville composée majoritairement de femmes par rapport à la moyenne nationale (+2 %) et essentiellement jeune puisque les 0-44 ans constituent 64.3 % de sa population contre 48.4 % au niveau national. Ce sont surtout les 0-15 ans et les 30-44 ans qui sont les plus représentés, comptant à eux seuls 46.4 % de la population, soit presque la moitié comparativement à la moyenne française (-11.2 %). Éragny est donc une ville peuplée et jeune.

Une natalité en augmentation



On peut constater que depuis 2015, le nombre de naissances sur Éragny augmente, passant de 261 à 305 en 2016 (+16.9 %) puis à 337 en 2017 (+29.1 %). Cela se répercute donc sur le nombre de demandes de places en structures petite enfance, comme le démontrent les chiffres suivants :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de demandes de places pour septembre	181	161 89 %	215 118.8 %	238 131.5 %	260 143.6 %	249 137.6 %
Nombre de places proposées sur les structures municipales	67	58 86.6 %	55 82.09 %	58 86.6 %	51 76.2 %	48 71.6 %

Entre 2015 et 2017, il y a +18.8 % de demande de places en structures municipales. En 2018, la hausse se poursuit (+ 31.5 % par rapport à 2015).

Le nombre de places proposées ne suit pas la même tendance car jusqu'en 2020, le nombre d'assistantes maternelles de la crèche familiale diminue, réduisant du même coup la capacité d'accueil au sein de cette structure. En 2021, 2 nouvelles assistantes maternelles ont rejoint la structure, ce qui a permis d'augmenter le nombre de places proposées lors des commissions. A ce jour, il n'y a pas eu d'ouverture de structures collectives municipales sur la ville.

Des ménages avec enfants supérieurs à la moyenne nationale

Données	2018	%	Moyenne nationale en 2018	2015	%	2010	%
Total	5028	100		4537	100	4771	100
Famille monoparentale	942	18.7	11.4	796	17.5	834	17.5
Couples sans enfant	1632	32.5	47.2	1426	31.4	1467	30.7
Couples avec enfant(s)	2454	48.8	41.3	2315	51	2471	51.8

D'après les données de l'Insee, on dénombre 3396 ménages avec enfants en 2018 (67.5 % de la population éragnienne, contre 52.7 % au niveau national).

Les ménages les plus représentés sont les couples avec enfants (48.8 %), nettement supérieurs à la moyenne nationale (+7.5 %). On recense 942 familles monoparentales en 2018, ce chiffre ayant progressé de 1 % depuis 2010 et comptant 7.3 % de plus que la moyenne nationale.

Éragny compte plus de ménages avec enfants que la moyenne nationale (+14.8 %), ce qui en fait une ville particulièrement jeune avec une quantité importante de 0-18 ans et donc dynamique. Les familles de 1 à plus de 4 enfants dépassent les moyennes nationales dans chacune de leur catégories (+5.8 % pour 1 enfant, +4.3 % pour 2 enfants, +3.1 % pour 3 enfants, +2.2 % pour 4 enfants et plus).

9.3 Profils socio-économiques des familles

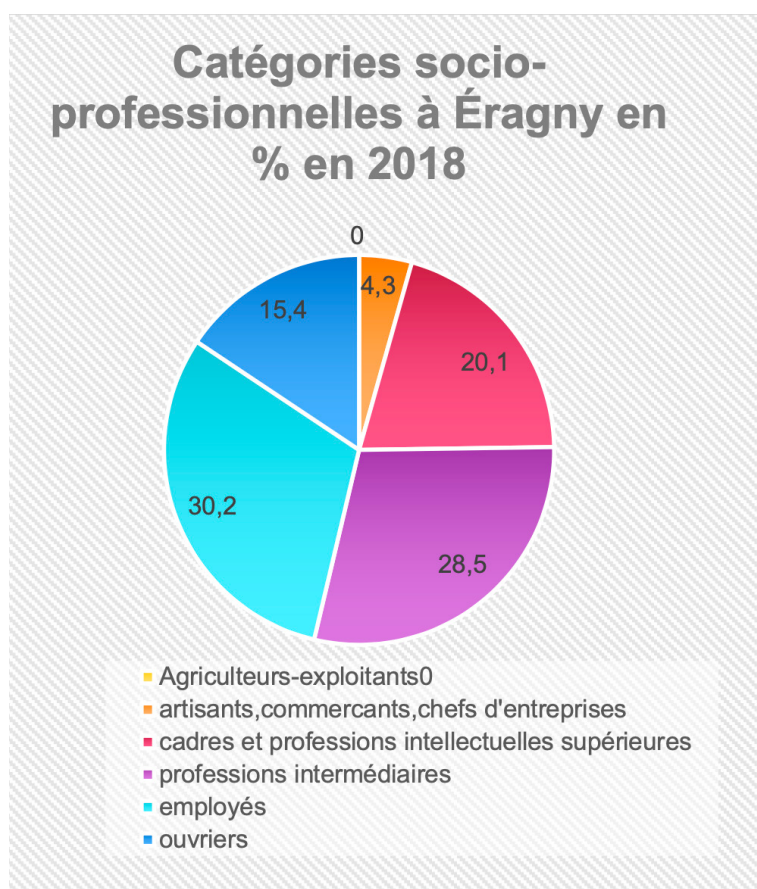
La population active et inactive sur Éragny

Population de 15 à 64 ans par type d'activités :

Données	2018	Moyenne nationale en % en 2018	2015	Moyenne nationale en 2015 en %	2010
Ensemble en nombre	11608		10824		11440
Actifs en %	89.4 %	89.4	77.4 %	89	76.1 %
Chômeurs en %	10.6 %	10.6	8.8 %	11	7.6 %
Inactifs en %	13.9 %	13.9	22.6 %	14.6	23.9 %

En 2015, Éragny compte 77.4 % d'actifs parmi la population âgée de 15 à 64 ans. On constate une augmentation du chômage de 1.2 % entre 2010 et 2015 et une baisse de 1.3 % des inactifs (étudiants, retraités, stagiaires non rémunérés...). Éragny se situe au-dessous de la moyenne nationale concernant le nombre d'actifs et de chômeurs et au-dessus concernant les inactifs, ce qui peut s'expliquer par une population jeune et étudiante. En 2018, les 3 catégories sur Éragny sont équivalentes à la moyenne nationale, avec une augmentation des actifs et des chômeurs alors que la part des inactifs baisse. Cela est liée au fait que la population des 30-44 ans, catégorie la plus représentée sur la ville, continue d'augmenter.

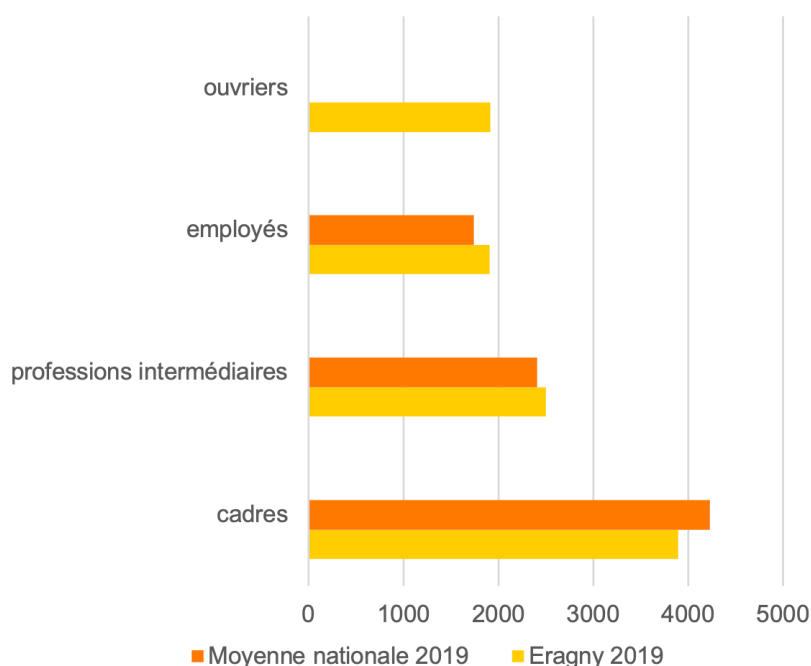
Catégories socio-professionnelles des Éragniens



En 2018, parmi les actifs de 15 à 64 ans, les professions intermédiaires, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les employés sont les catégories socio-professionnelles (CSP) les plus représentées sur Éragny. Ces 3 CSP représentent à elles seules 78.8 % des actifs. Comparativement à la moyenne nationale, les cadres sont beaucoup plus représentés sur la ville (+ 10.1 %) contrairement à la catégorie des ouvriers (- 10.3 %). Les niveaux d'études supérieures sont également supérieurs sur la ville par rapport au reste du territoire (+6.1 % pour les bacs+2 à bac+4, et +5.8 % pour les bacs+5 et plus).

Les revenus des familles

Les salaires (montant net mensuel en euros) par CSP* en 2019



*Catégorie socio-professionnelle (CSP)

Les salaires nets mensuels des 3 CSP les plus représentées parmi les actifs sur Éragny vont de 1910 euros pour les employés, à 2505 euros pour les professions intermédiaires, et 3897 euros pour les cadres. De manière générale, les salaires sur Éragny sont supérieurs à la moyenne nationale. Le revenu mensuel par foyer en 2019 sur Éragny est supérieur de 89 euros à la moyenne nationale.

Descriptions de l'habitat des familles

Le dynamisme observé au niveau démographique se retrouve également autour de la question du logement. La ville d'Éragny sur Oise dispose de 7039 résidences principales (données 2018). En 2018 le taux de résidence principale est de 95 % contre 78.1 % au niveau national.

La construction neuve est relativement dynamique sur le secteur. Le nombre de logements ne cesse d'augmenter, passant de 6177 en 2006 à 7407 en 2018. Une forte augmentation s'opère depuis 2014.

Cette augmentation ne cesse depuis de se poursuivre avec la construction de nouveaux parcs immobiliers, dont la livraison n'est pas encore achevée. Les résidences des Éragniens sont composées majoritairement d'appartements (+49.8 % par rapport à la moyenne nationale)

et comptent 2.5 personnes par logement contre 1.8 sur le territoire national.

En 2018, même si la majorité des résidences principales est occupée par leurs propriétaires (+ 1.3 % depuis 2015), le parc locatif reste important avec 38.2 % (+2.4 % depuis 2010 et +0.8 % 10 depuis 2018), dont 27.3 % d'Habitation à Loyer Modéré (HLM). Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne nationale (+19 % pour les locataires et +23.8 % pour les HLM).

En parallèle, au niveau national, les propriétaires sont plus représentatifs (+17.7 %). Les logements de 2 à 4 pièces sont les plus représentés sur la ville et dépassent les moyennes nationales, contrairement aux logements de 5 pièces et plus.



Ce parc locatif permet d'accueillir des populations nouvelles sur la commune. Éragny a adopté son Projet Educatif Local en 2007 (document de référence pour la conduite des politiques publiques et communales). Il met l'accent sur l'éducation et la préparation de l'avenir concernant l'enfance et la jeunesse.

Il vise trois objectifs prioritaires :

- Favoriser la mixité sociale
- Soutenir la parentalité
- Permettre aux jeunes de construire et d'exprimer leur autonomie

9.4 Analyse socio-Économique des familles en demande de place en structure petite enfance

	2015 %	2016 %	2017 %	2018	2019	2020
Situation familiale des ménages						
Familles mono-parentales	20 16.4 %	17 15 %	19 16.7 %	22 10.3 %	24 11 %	25 13.2 %
Couples avec 1 enfant au moins	102 83.6 %	96 85 %	95 83.3 %	192 89.7 %	195 89 %	165 86.8 %
<u>TOTAL</u>	122	113	114	214	219	190

Depuis 2015, «les couples avec enfants» sont beaucoup plus représentés parmi les familles accueillies au sein des structures petite enfance suivant la tendance nationale. Les familles monoparentales sont en augmentation constante depuis 2017, en corrélation avec la moyenne nationale. Depuis 2016, le nombre de demandes ne cesse de croître avec un rebond en 2018 en relation avec l'arrivée des nouvelles familles sur la commune.

Age des parents	2015	2016	2017	2018	2019	2020
23-27 ans	4 1.1 %	2 0.6 %	6 1.8 %	28 6.8 %	21 5.1 %	26 7.5 %
28-32 ans	40 10.6 %	52 15.3 %	76 22.8 %	137 33.6 %	124 30.4 %	98 28.4 %
33-37 ans	133 35.3 %	136 40.1 %	131 39.2 %	150 36.7 %	152 37.2 %	119 34.5 %
38-42 ans	129 34.2 %	104 30.7 %	92 27.5 %	73 17.8 %	85 20.8 %	74 21.5 %
43-51 ans	63 16.7 %	38 11.2 %	26 7.8 %	18 4.4 %	20 5 %	22 6.4 %
Sup à 51 ans	8 2.1 %	7 2.1 %	3 0.9 %	2 0.5 %	6 1.5 %	5 1.5 %
<u>TOTAL</u>	377	339	334	408	408	344

On constate que les parents en demande de place dans les crèches municipales se situent majoritairement dans les tranches d'âge de 28 à 42 ans, alors qu'au niveau national la tranche d'âge la plus représentative est celle des 45-59 ans. Ce qui situe bien Éragny comme une ville assez jeune.

Depuis 2016, avec l'arrivée des nouvelles familles et du nouveau parc immobilier, les plus de 43 ans diminuent progressivement tandis que les 28-32 ans sont en plein essor.

Activités des parents	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Actifs dont étudiants	322 90.5 %	288 92 %	287 92.3 %	362 90 %	362 90.5 %	289 90 %
Non-actifs	34 9.5 %	25 8 %	24 7.7 %	40 10 %	38 9.5 %	32 10 %
Total	356	313	311	402	400	321

D'après les données, le pourcentage des parents « actifs » et « non-actifs » sont stables depuis 2015.

Catégories socio-professionnelles	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agriculteurs	0	0	0	0	0	0
Artisans	13 3.8 %	23 7.4 %	20 6.5 %	6 1.6 %	5 1.4 %	4 1.3 %
Cadres pro supérieurs	62 18.2 %	51 16.5 %	72 23.3 %	85 22.6 %	85 23.5 %	100 32.5 %
Professions intermédiaires	100 29.4 %	97 31.4 %	106 34.3 %	71 18.9 %	65 18 %	49 15.9 %
Employés	153 45 %	127 41.1 %	102 33 %	210 55.8 %	199 55.1 %	151 49 %
Ouvriers	12 3.6 %	11 3.6 %	9 2.9 %	4 1 %	7 1.9 %	4 1.3 %
Total	340	309	309	376	361	308

Sur Éragny, les cadres et les employés restent très représentés parmi les familles en demande de place en crèche. Le pourcentage de cadres est en progression constante depuis 2015 avec une augmentation perceptible en 2020 (+9 %). Comme la moyenne nationale, la catégorie des ouvriers est en baisse chaque année.

Revenus	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Inférieur à 687.30 €	7 3.6 %	9 5 %	12 6.7 %	19 8.7 %	14 6.8 %	10 5.6 %
Entre 687.40 et 1000 €	9 4.6 %	6 3.3 %	7 3.9 %	7 3.2 %	2 0.9 %	3 1.7 %
Entre 1001 et 2000 €	25 12.7 %	24 13.2 %	32 18 %	44 20.2 %	45 22 %	39 22 %
Entre 2001 et 3000 €	49 24.8 %	42 23.3 %	40 22.5 %	49 22.5 %	42 20.5 %	32 18 %

Entre 3001 et 4000 €	5 29 %	7 30.4 %	4 27 %	8 51 23.5 %	54 26.3 %	42 23.7 %
Entre 4001 et 4874 €	31 %	15.7 %	26 %	14.4 %	20 %	11.2 %
Supérieur à 4874 €	19 %	9.6 %	19 %	10.5 %	19 %	10.7 %
				30 13.8 %	29 14.1 %	31 17.5 %
Total	197	181	178	217	205	177

Depuis 2015, les tranches de revenus des ménages en demande de place en crèche municipale vont de pair avec les catégories socio-professionnelles les plus représentées. En effet, les catégories de cadres et professions supérieures (de 4001 euros à plus de 4874 euros) comptent à elles seules 20 à 30 % des ménages, tandis que les catégories d'ouvriers (de 1001 euros à 2000 euros) représentent 20 % des ménages (en progression depuis 2015). A elles-deux, elles représentent la moitié des familles en demande de place en crèche sur la ville.

9.5 L'ouverture de la ville sur son environnement

Équipements culturels et animation

La ville est riche d'équipements, tels qu'une bibliothèque, un théâtre, une ludothèque, des espaces dédiés aux manifestations culturelles, associatives et événementielles, ainsi qu'un pôle de ressources dédiés à l'emploi et au multimédia.

Équipements de services publics

La ville dispose d'un bureau de poste et d'un foyer logement pour personnes âgées non médicalisé.

Équipements scolaires et para-scolaires

Éragny compte 2 centres de loisirs, 7 groupes scolaires de la maternelle à l'élémentaire (un 8ème en construction), 2 collèges publics et un lycée professionnel.

Équipements municipaux divers

Éragny met à la disposition des citoyens et des employés divers bâtiments tels que l'hôtel de ville, le centre technique municipal (CTM), la maison des services au public, la maison de la petite enfance, la maison des associations et les archives communales.

Équipements sportifs

La Ville dispose de 2 complexes sportifs, 1 parc des sports, 1 terrain de tennis, 4 terrains de football, 1 terrain de rugby, 1 piste de bicross

Lien social et partenaires de santé à Éragny

Nous retrouvons 1 centre médical, 1 maison de santé, 1 centre de PMI, un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un EPHAD, une Maison Départementale des personnes handicapées, une Mission locale, un RAF (Relais Accueil Famille) permettant un retour à l'emploi ou à la formation pour les familles en situations précaires en les accompagnant dans la recherche d'un mode d'accueil. Enfin, l'atelier Santé ville organise des animations annuelles de prévention et de sensibilisation notamment l'« atelier futurs parents », en partenariat avec des instances de la commune et du département.

Commerces et activités

De nombreux services de proximité sont à la disposition de la population tels que des commerces, divers artisans, banques, agences immobilières, restauration, hôtel, activités médicales et paramédicales...

Ils sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Ils sont source d'activités professionnelles participant à l'activité économique et au dynamisme de la ville et donnent un confort de vie aux habitants.

9.6 Offres de service d'accueil de jeunes enfants proposées aux familles sur la ville

Il existe sur la ville un guide de la Petite Enfance où sont répertoriés toutes les informations utiles aux usagers et une rubrique «petite enfance 0-3 ans» sur le site internet de la ville (www.eragny.fr).

L'offre de service d'accueil municipal



Crèche collective :

Multi-accueil ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, accueillant 60 enfants par jour, âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

Mini-crèche :

Multi accueil ouvert 4 jours par semaine (fermé le mercredi), de 8 h à 18 h, accueillant 25 enfants par jour (accueil régulier en journée et occasionnel en demi-journée), âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.



RPE (Relais Petite Enfance):

Il apporte écoute et soutien aux familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leur situation, ainsi qu'aux assistantes maternelles employées par des particuliers. Les assistantes maternelles indépendantes peuvent participer, si elles le souhaitent, avec les enfants, à des temps d'activités ludiques de groupes dans différents équipements municipaux.

LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent):

Lieu de rencontres, de discussion et de partage pour les familles.

Temps de rencontre entre enfants (moins de 4 ans) avec les familles.

Ces lieux d'accueil sont gratuits et sans inscription préalable.

Ils fonctionnent pendant les temps scolaires.



9.7 Les autres offres de service d'accueil

▪ **Micro-crèche privée « Au village des nounours »**

Accueil de 10 enfants de 7 h à 20 h du lundi au vendredi.

▪ **Crèche privée d'entreprise « BABILOU »**

Accueil de 10 enfants de 8 h à 19 h du lundi au vendredi.

▪ **Micro-Crèche privée « La cabane des p'tits pandas »**

Accueil de 10 enfants de 7 h à 19 h du lundi au vendredi.

▪ **Les assistantes maternelles indépendantes**

290 enfants accueillis au sein du domicile de 104 assistantes maternelles, formées et agréées par le conseil départemental pour garder jusqu'à 4 enfants maximum selon leur agrément. Professionnelles indépendantes employées par les parents et pouvant être accompagnées par le RPE.

9.8 La Maison de la Petite Enfance (MPE)

C'est un lieu de ressources pour les jeunes parents Eragniens qui regroupe, les services administratifs de la direction municipale de la petite enfance, la crèche familiale, le relais petite enfance et la mini-crèche.

La Maison de la Petite Enfance est le guichet unique de toutes les demandes d'accueil en collectivité. La commission d'attribution des places pour la rentrée de septembre a lieu chaque année au mois d'avril.

La ville organise un **POINT CONSEIL PETITE ENFANCE (PCPE)**, depuis mars 2015, à l'attention des familles, coanimé par le Départe-

ment Petite Enfance, la Caf, le service de PMI, une assistante maternelle indépendante.

Il a pour objectif d'informer les familles sur tous les modes d'accueil existant sur la commune,

de les conseiller et de les orienter dans leur choix de mode de garde. Il leur apporte également

des informations sur les aides de la Caf auxquelles elles peuvent prétendre, et leur présente les

missions de la PMI.

9.9 Les partenaires de la Petite Enfance

La ludothèque et la bibliothèque

Un partenariat étroit s'est mis en place entre ces 2 équipements municipaux et les services de la petite enfance, permettant d'offrir une qualité d'accueil enrichissante et socialisante aux jeunes enfants habitant la commune. Pour certaines manifestations publiques destinées aux familles, un travail en transversalité avec les agents de la petite enfance est mis en place (fête du jeu).



L'ADETHE

Association d'aide pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs handicapés, en insertion professionnelle installée sur Éragny sur Oise. Elle intervient depuis janvier 2018 dans l'entretien des locaux des structures d'accueil petite enfance.

Conseil départemental « Val-d'Oise »

Pour les établissements d'accueil du jeune enfant

- Autorisations d'agrément, contrôle et surveillance des normes de la petite enfance
- Aides départementales en matière d'investissement et de fonctionnement pour les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, RPE, LAEP...
- Subventions de fonctionnement pour les crèches dans le cadre de l'accueil d'enfant porteur d'un handicap ou d'une pathologie chronique,

Autour de la profession des assistants maternels ou familiaux

- Instruction des agréments, contrôle et suivi des professionnel (le) s

La CAF

La CAF subventionne directement les établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, multi accueil, haltes garderies, etc.) par le biais de la prestation de service unique (PSU).

En contrepartie de ce financement, la CAF demande à la crèche de calculer les participations familiales selon un barème national proportionné aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles. Elle réalise à ce titre des contrôles au sein des structures.

Les CAF financent également les relais petite enfance (RPE) et les projets des différentes structures petite enfance (rénovation, entretien, projets innovants...).

La PMI

Des équipes de professionnels pluridisciplinaires (médecin, puéricultrice, sage-femme, infirmière, psychologue, conseillère conjugale, auxiliaire de puériculture, conseillère en lactation) sont présents pour informer, conseiller, prévenir et promouvoir le développement global des enfants de 0 à 6 ans au sein des familles et dans les différents modes d'accueil du jeune enfant. Beaucoup de familles de la commune consultent la PMI d'Éragny-sur-Oise pour le suivi médical de leurs enfants.

Les infirmières scolaires

Dans la commune, depuis juillet 2018, un partenariat a été mis en place entre les responsables de structure petite enfance et les infirmières scolaires de la ville, afin de faire le lien entre la petite enfance et le scolaire (PAI, antécédents médicaux, maladies chroniques, handicap...).

L'ASE

L'Aide Sociale à l'Enfance est un service du Département, dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille. Des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance des mineurs, sont réalisées par l'intermédiaire de l'Information Préoccupante (IP).

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs accueillent tous les mercredis et jours de vacances scolaires, de 7 h à 19 h, les enfants âgés de 3 à 12 ans résidants sur la commune.

Depuis 2016, la crèche collective travaille en partenariat avec les centres de loisirs, à la sortie des enfants de la grande section vers l'école, afin de préparer en douceur les enfants et les familles à leurs futurs lieux de vie. Des animateurs de chaque centre viennent faire connaissance avec les enfants à la crèche sur 2 demi-journées avant leur arrivée aux centres début juillet. Les centres de loisirs sont habilités pour encadrer les enfants de moins de 3 ans.

10. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

10.1 Le développement durable pour la ville et la petite enfance

Depuis plusieurs années la ville est soucieuse de son impact environnemental et est à l'initiative de projets de développement durable et d'amélioration de la qualité environnementale

- Éragny fait partie des 280 signataires de la Charte Nationale de la biodiversité et s'engage à promouvoir l'ensemble des bonnes pratiques favorables à la biodiversité (alternatives à l'utilisation de pesticides, préserver les ressources en eau...). En 2017, la ville a obtenu sa 3ème fleur au concours Ville fleurie, gage de la qualité de vie, et concourt pour la garder en 2021.

- Depuis avril 2019, le quartier des Dix Arpents bénéficie d'un jardin partagé, favorisant les rencontres, les expérimentations, les découvertes, le partage de connaissances tout au long de l'année. Un chantier jeune a également travaillé à la réalisation de la clôture durant la semaine antigaspi en octobre 2021.

- Afin d'améliorer la qualité de l'air, de la réduction des gaz à effet de serre, le service environnement a proposé une initiation à la trottinette électrique en septembre 2021 (présentation, familiarisation, sensibilisation aux règles de sécurité) et à compter de mars 2021, une grande enquête sur l'usage du vélo afin de proposer des pistes d'amélioration.

- La création d'un Conseil Communal de Concertation sur le Développement durable (3C2D) a été lancé en 2015 à l'unanimité au conseil municipal, afin d'organiser des réflexions et être force de proposition en matière de développement durable et de mettre en relation les acteurs locaux concernés. Chaque Eragzien peut devenir membre du Conseil.

- En matière d'environnement, une politique de sensibilisation au traitement des déchets est menée : ramassage des encombrants, distribution de sacs végétaux, plusieurs sites de déchetteries disponibles au sein de la communauté d'agglomération, bornes de collectes aux textiles...

- En octobre 2021, s'est organisé le petit déjeuner de l'environnement au Conseil départemental du Val-d'Oise. Lors de cette rencontre, la Charte du Développement durable, visant à valoriser les engagements locaux responsables, a été présenté aux acteurs du territoire afin de mettre en avant les projets réalisés au sein du territoire améliorant la qualité de vie.

- Au sein du département petite enfance, des actions visant à éviter le gaspillage et limiter l'impact sur l'environnement sont menées.

« L'établissement inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable »
art R.2324-29 ²¹

10.2 Définition

Développement durable : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». ²²

10.3 Pratiques au sein de la crèche collective

Gestion des énergies

- Surveillance des fuites d'eau et bon fonctionnement des chasses d'eau
- Utilisation partielle des lampes basses consommations
- Les luminaires sont éteints dans les espaces communs non utilisés sur les temps de sieste et tout appareil électrique débranché lorsqu'il n'est pas utilisé
- Mise à disposition d'un garage à poussettes pour les familles

La gestion des déchets

- Dématérialisation informatique
- Limitation des impressions
- Réutilisation des papiers comme brouillon
- Tri des déchets (recyclage, ordures ménagères)
- Limitation des déchets jetables (vaisselle des repas entretenue en cuisine avec un lave-vaisselle professionnel limitant la quantité d'eau utilisée à chaque cycle, gestion des quantités de repas produites au quotidien en demandant aux parents de prévenir dès l'ouverture de la crèche de l'absence de leur enfant, commande et gestion hebdomadaire des stocks en cuisine pour limiter le gaspillage)
- Tri des piles usagées (« Batribox »)
- Utilisation de surchaussures en tissus lavables
- Utilisation de vaisselle réutilisable ou en carton pour les fêtes
- Récupération des matériaux pour les activités pédagogiques : boîte d'œufs, bouchons, etc...
- Linge entretenu directement dans la structure en lingerie en favorisant au maximum les programmes courts limitant la quantité d'eau utilisée
- Conception ou réparation de couture grâce à de la récupération de tissu par les familles ou en recyclant du linge usagé pour leur donner une seconde vie (serviettes et gants pour les enfants, chiffons pour le ménage...)

²¹ Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

²² Loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005

L'alimentation

- L'eau en bouteille est réservée à la préparation des biberons. Nous proposons l'eau du robinet à tous les enfants
- Nous élaborons « une cuisine maison » en utilisant le plus possible des produits frais en diminuant les apports de sucre et de lipides dans les gâteaux ; nous proposons des fruits et légumes de saison.

Les produits d'entretien

- Les produits bactéricides et virucides sont des produits Eco détergents

Les transports

- La crèche se situe à proximité de la gare ferroviaire

La santé

- Assurer la sécurité et le bien-être des salariés : présence de matériel ergonomique pour limiter les troubles musculosquelettiques (TMS) ; présence d'une psychologue qui peut intervenir auprès des professionnels en cas de besoin

Utilisation des couches Pampers, classées pour être les moins toxiques (enquête de la DGCCRF fin 2020) ²³

La qualité de l'air à l'intérieur des ERP

- La crèche collective ne présente pas de risque sanitaire pour la population sensible accueillie, et le renouvellement de l'air est satisfaisant, voire très satisfaisant ²⁴
- Aération régulière des pièces (10 minutes toutes les heures).

La consommation d'énergie

- Mise à disposition d'un garage à vélos pour les agents

La biodiversité

- Présence d'un potager pour les enfants et de plantes d'intérieur dépolluantes

La qualité de l'air à l'intérieur des ERP

- Plantes dépolluantes dans l'atrium

L'alimentation : application de la loi Egalim en crèche

- Nous avons remplacé la vaisselle en plastique par des contenants en verre ou végétale avec la gamme « Lilitouch »

En 2024 nous utilisons 16 % de produits biologiques pour atteindre les 20 % en 2025 et 31 % de produits éligibles EGALIM ; l'objectif étant de 60 % en 2025.

L'eau restante des verres du déjeuner de chaque enfant de la section des grands est réutilisée lors de son brossage des dents afin de ne pas la jeter.

²³ https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/presse/communiqu%C3%A9/2020/cp-substances-chimiques-dans-couches-bb.pdf

²⁴ Rapport d'étude de la qualité d'air en application du décret n° 2015-1926 des établissements accueillant un jeune public – société ISPIRA — 2018

À prévoir

- Le remplacement des néons par des dalles LED
- Chasse d'eau à double bouton
- Récupérateur d'eau de pluie pour le potager
- Mettre en place un composteur alimenté par l'épluchage des fruits et des légumes

Le mot de la fin

« Des petits câlins le matin
Nous accueillons votre enfant
Le doudou pas trop loin
Pour éviter les petits chagrins
Faire ensemble
C'est ce que nous souhaitons
Son épanouissement est notre préoccupation
Partageons
Tout ce qu'il fait dans la journée
Gambader et jouer
Ne le bousculons pas
Laissons-le s'éveiller
Rêver
En toute simplicité »



Crèche collective

211 Boulevard des Aviateurs Alliés
95610 Éragny-sur-Oise

01 34 02 96 70

Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Possibilité de fermetures annuelles